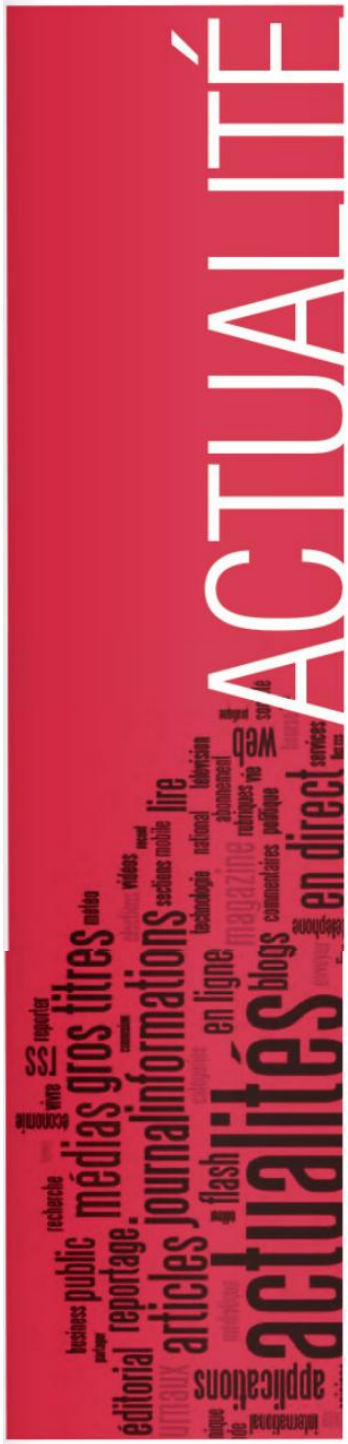

Restaurants

Une réouverture bienvenue, mais…

Le gouvernement du Québec a annoncé la semaine dernière la réouverture des restaurants du grand Montréal, incluant ceux de Saint-Bruno-de-Montarville, de Saint-Basile-le-Grand et de Sainte-Julie, pour le 22 juin. Une nouvelle encourageante pour les principaux concernés, mais qui apporte aussi bien des obstacles.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Le propriétaire du Il Martini est mécontent des mesures prises par le gouvernement. (Photo : archives)

Les restaurateurs pourront rouvrir leurs lieux de consommation de repas, incluant les salles à manger et les terrasses. Cependant, ces endroits devront être aménagés afin de favoriser le maintien d'une distance physique de deux mètres entre les clients, à moins qu'il ne s'agisse d'occupants d'une même adresse ou qu'une barrière physique permettant de limiter la contagion ne les sépare. Les clients n'habitant pas à la même adresse doivent être assis à au moins deux mètres les uns des autres. La Direction de la santé publique exige ainsi plusieurs autres mesures de protection à mettre en place, dont la désinfection des tables, des chaises et des menus entre chaque client.

UNE EXPÉRIENCE DIFFÉRENTE

Pour les restaurateurs de la région, l'autorisation de rouvrir est une bonne nouvelle. Par contre, l'expérience de la restauration ne sera plus la même, s'accordent pour dire certains de ceux que le journal *Les Versants* a questionnés.

« C'est une belle avancée pour le domaine de la restauration. Nous sommes contents de rouvrir notre salle à manger et de pouvoir accueillir des clients. C'est encourageant, explique Michel Racine, du Bistro Louis XIV. Celui-ci cible plutôt la date du 23 juin pour reprendre les activités, le temps de mettre en place les mesures de protection demandées par la santé publique. « Nous demandons à nos clients de porter le masque et de l'enlever lorsqu'ils seront à table. Il faudra s'adapter. »

Du côté de Daniel Gerardi, propriétaire du Il Martini, il se dit heureux de pouvoir rouvrir les portes de son établissement à la clientèle et de travailler à nouveau parmi les fidèles du restaurant. Par contre, il est mécontent des mesures exigées par le gouvernement, qu'il juge ridicules et trop strictes. « Je t'avoue que cette semaine, je suis stressé par tout ça. Avec ces mesures, on enlève toute la partie festive, tout le plaisir de venir manger au restaurant », plaide Daniel Gerardi. Il se voit mal « jouer à la police » avec les gens à l'accueil afin de savoir si ceux-ci habitent à la même adresse. Les directives imposées par le gouvernement entraîneront quelques complications de logistique. « Sur l'heure du midi, j'ai des gens d'affaires qui se réunissent ici, pas des familles. Ils ne demeurent pas au même endroit; je fais quoi, avec eux? La formule proposée ne fonctionne pas », croit-il.

Le propriétaire du Vieux Duluth, Pedro Marques, estime pour sa part que les demandes de la santé publique feront en sorte que l'expérience ne sera plus la même pour les clients. « Nous sommes très heureux de la réouverture malgré la distanciation physique qui sera presque impossible. Une fois toutes les mesures mises en place, ce ne sera pas une belle expérience pour la clientèle. Manger dans un isoloir, comme une visite en prison… Les clients m'appellent; ils ne veulent pas manger dans une boîte en plastique. Personnellement, les règlements du gouvernement ne me donnent pas envie d'aller manger dans un restaurant », déclare Pedro Marques.

DES PERTES DE REVENUS

Tous les restaurateurs auxquels le journal a parlé assurent qu'ils perdront des revenus en raison de la baisse du nombre de clients qu'ils pourront servir. Pedro Marques avance que son commerce pourra accueillir 35 % de sa capacité normale en raison des mesures de distanciation physique. « Je me demande en fait si les clients seront au rendez-vous… Il y a une inquiétude. »

Avant d'ouvrir à nouveau, Michel Racine devra retirer une section complète de sa salle à manger afin de laisser un passage aux consommateurs. « Nous essayons d'exploiter le plus possible le restaurant, mais chaque section diminuera de 40 à 50 %. Une dizaine de clients devraient pouvoir s'asseoir au deuxième plancher. Nous cherchons aussi une *alternative* avec une terrasse devant, afin d'ajouter quelques tables », dit-il.

« Certains restaurants sont déjà condamnés avant même de rouvrir, déplore Daniel Gerardi. Je pense aux petits, avec une cinquantaine de places, qui ne pourront pas accueillir plus de 25 personnes, cette fois. Ça va être difficile de survivre; la marge de profit est tellement minuscule en restauration. » Le propriétaire du Il Martini estime qu'il passera de 120 à 50 places, « pas beaucoup plus », en raison de la pandémie. L'ouverture est prévue le 24 juin. « Nous arrêtons les plats pour emporter le 21 juin, à la fête des Pères. Ensuite, nous nettoyons tout comme il faut pendant deux jours et nous ouvrons le 24, pour la Fête nationale du Québec. »

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Nos centres-villes survivront-ils?

Un sondage Léger Marketing révèle que les Québécois sont inquiets pour leurs centres-villes. Nos municipalités partagent-elles ces craintes?

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Les villes canadiennes recevront du gouvernement Trudeau 2,2 milliards de dollars dès juin pour les aider à contrer les impacts économiques de la pandémie. Cet argent proviendra du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence.

Une aide jugée insuffisante par la Fédération canadienne des municipalités, qui demande, quant à elle, de 10 à 15 milliards.

Le sondage Léger Marketing, publié le 9 juin, révèle que 72 % des Québécois fréquentent moins leur centre-ville, artère commerciale ou noyau villageois depuis le début de la crise. Sans surprise, 83 % des Québécois pensent que la crise de la COVID a eu un impact négatif sur la vitalité des cœurs de villes et de villages, de même que sur le chiffre d'affaires des commerçants qui y exploitent une entreprise.

« Il y a de quoi s'inquiéter pour nos centre-villes, noyaux villageois et artères principales. Ils ont besoin d'amour », constate Christian Savard, président exécutif de Rues principales. Déjà, avant la crise, les cœurs de collectivités souffraient de la vacance sur les artères commerciales, de la perte de dynamisme, de la concurrence commerciale ou du laisser-aller de leur patrimoine bâti.

« La pause qu'a connue le Québec n'a fait qu'aggraver la situation », ajoute M. Savard.

RELANCER LES CENTRES-VILLES

Devant ce constat, les deux tiers des Québécois sont favorables à ce que l'État soutienne spécifiquement la relance de leurs centre-ville, noyaux villageois et artères commerciales dans le cadre de mesures de relance économique post-COVID. L'annonce, la semaine dernière, du gouvernement du Québec, qui bonifiera de 140 millions de dollars le Programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, est un bon exemple de mesures qui ont le potentiel de revitaliser nos cœurs de villes, de villages et d'artères commerciales.

« Les Québécois sont d'accord : le gouvernement doit maintenant investir pour redynamiser nos cœurs de villes et villages et nos artères commerciales. On doit, sans attendre, allouer un fonds de soutien massif à la redynamisation des centralités et au soutien des commerçants », exhorte Christian Savard, président exécutif de Rues principales.

Il rappelle que « la vitalité de nos cœurs de collectivités n'est pas seulement un enjeu pour les commerçants. Une rue principale, c'est souvent l'âme de la collectivité et le lieu d'enracinement de son identité ».

On y apprend aussi que les répondants sont plutôt favorables à ce que l'État soutienne la relance des centres-villes.

« Nous sommes en discussion avec le gouvernement qui est conscient qu'il faut aider les municipalités. Nous n'avons pas encore reçu d'aide en ce moment. »
- Suzanne Roy

Le sondage Léger Marketing a été réalisé sur le Web auprès d'un échantillon représentatif de 1 006 Québécoises et Québécois parlant français ou anglais, âgés de 18 ans ou plus, entre les 30 et 31 mai 2020.

SAINTE-JULIE

« Les municipalités redynamisent déjà leur centre-ville. Mais il y a toujours ce phénomène d'achat en ligne qui n'aide pas nos commerçants. C'est malheureusement quelque chose qui est là pour durer. Il y a des commerces qui ne rouvriront pas », nous indique la mairesse de Sainte-Julie et présidente de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Suzanne Roy.

Elle est consciente qu'avant la COVID-19, les commerçants avaient déjà eu à affronter l'arrivée des grands centres commerciaux et avaient réussi à créer une offre de service différente. « Cette fois-ci, combien de commerces passeront à travers? »

Elle souligne cependant que cette étude a été faite lors de la pandémie. « Il est évident que les gens ne fréquentaient pas leur centre-ville; tout était fermé. »

Si la vitalité des villes est en danger, leur santé financière est aussi à regarder de près. Les taxes de mutation, les fonds de pension, le report du paiement de taxes, les contraventions : tout cela représente des revenus en moins pour les municipalités.

« Nous sommes en discussion avec le gouvernement, qui est conscient qu'il faut aider les municipalités. Nous n'avons pas encore reçu d'aide en ce moment », de conclure Mme Roy.

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Pour le maire de Saint-Bruno, Martin Murray, les gens ont envie de se retrouver et l'animation des centres-villes, dont celui de Saint-Bruno, reprendra. « Nous avons l'esprit grégaire. Les gens ont besoin de sortir de chez eux. Les citoyens reviendront rapidement fréquenter le centre-ville. »

Le maire de Saint-Bruno n'est pas inquiet pour la survie du centre-ville de Saint-Bruno. (Photo : archives)

Il ne cache pas cependant que le centre-ville de Saint-Bruno aura un immense défi. « La fermeture du restaurant La Rabastalière a été pour moi un immense choc. On vient de perdre un joyau à Saint-Bruno. Quand je suis arrivé dans cette ville, il y avait une grande diversité commerciale. Tout cela a fini par disparaître et a été remplacé par des commerces allant plus vers l'expérience que vit le client. Notre centre-ville doit développer un commerce de niche qui procure une expérience d'achat. Pour renforcer notre centre-ville, il faut le densifier. Le projet COGIR participe à ça, comme le complexe sportif s'il est construit au centre-ville. »

Il est conscient que la Ville doit être un animateur qui travaille en collaboration avec les commerçants.

Sur le plan financier, Saint-Bruno n'aurait pas à s'inquiéter sur l'avis du maire. « Nous avons des pertes de revenus avec les activités de loisirs, mais elles ne sont pas très élevées. Saint-Bruno avait de bonnes réserves. D'autres villes seront dans une situation beaucoup plus pénible que la nôtre. »

SAINT-BASILE-LE-GRAND

Pour Saint-Basile-le-Grand, la vitalité du cœur villageois est aussi au centre des préoccupations de son maire, Yves Lessard. « Il faut que l'on prenne conscience qu'on a tout intérêt à favoriser l'achat local », indique-t-il au journal.

Une vidéo sera diffusée par l'ensemble des maires de la Vallée-du-Richelieu, des députés de la MRC et de la MRC elle-même pour encourager les citoyens à faire vivre leurs commerçants. « Nous avons appelé cette campagne de sensibilisation *À vos masques, prêts, partez*. Elle sera diffusée sur les sites des villes à l'antenne de TVR9. Il faut que l'on réunisse les commerçants, car la solution doit être définie par eux. »

Beaucoup d'efforts ont été déployés pour réaménager le cœur villageois, ces derniers temps, à Saint-Basile. Les activités seront redirigées vers le secteur pour tenter de le dynamiser encore plus, mais après la pandémie, ce sera l'heure de faire les comptes. « Il y a certaines villes qui passeront cette crise sans trop de problèmes. Pour nous, la facture risque d'être lourde », conclut M. Lessard.

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Parc Prudent-Robert

Le retour des vignettes de stationnement

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a repris cette semaine l'application de son règlement municipal concernant les vignettes saisonnières. Les détenteurs de ces vignettes peuvent emprunter le stationnement du parc Prudent-Robert.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Les mesures de déconfinement et la réouverture graduelle des édifices municipaux permettent à Saint-Basile-le-Grand d'appliquer officiellement son règlement municipal obligeant l'obtention d'une vignette. Celle-ci permet d'utiliser le stationnement situé sur le chemin du Richelieu, à l'intersection de la montée Robert.

Ce stationnement est surtout fréquenté par les automobilistes qui possèdent une embarcation de plaisance et qui utilisent la rampe de mise à l'eau à proximité.

Normalement, la vignette est obligatoire pour la période du 15 avril au 31 octobre. Elle est offerte sans aucuns frais aux Grandbasilois.

L'un de ces utilisateurs croit que c'est une bonne chose que la Ville remette le règlement en fonction. « Avec l'histoire de la COVID, les vignettes n'étaient plus obligatoires. En confinement, le règlement avait été mis de côté un peu en attendant que tout se règle. Ce qui a amené beaucoup d'achalandage dans le stationnement et un retour en arrière », témoigne Patrick Galvin.

« Le règlement avait été mis de côté un peu. »
- Patrick Galvin

Rappelons que cette réglementation remonte à quelques années déjà, alors qu'en 2013, un système de vignettes de stationnement avait été instauré par le Parti grandbasilois dans le cadre d'un projet-pilote. Ce dernier se voulait une solution quant au problème d'achalandage autour de la rampe de mise à l'eau sur le chemin du Richelieu, et par le fait même, une solution au problème de sécurité routière. Avant les vignettes, la Ville avait d'abord décidé de fermer l'accès à la rampe de mise à l'eau, en raison de l'achalandage et du manque d'espaces de stationnement. Un groupe de citoyens, dont Patrick Galvin, s'était opposé au projet de fermeture et avait demandé à la Municipalité d'envisager une solution pour y remédier.

Le Grandbasilois salue d'ailleurs la décision du conseil municipal de procéder à des travaux afin d'agrandir le stationnement du parc Prudent-Robert. Ceux-ci devraient s'amorcer bientôt et s'étendre environ sur trois semaines, jusqu'au 7 juillet. « C'est une très bonne nouvelle!, lance-t-il. S'il y a plus de places pour se garer, c'est tant mieux. Plus de gens pourront profiter du coin. Le parc, en face du stationnement, est un bel endroit pour pique-niquer sur le bord de l'eau. »

La rampe de mise à l'eau du parc Prudent-Robert. (Photo : Frank Jr Rodi)

Les automobilistes qui utilisent ce stationnement ne sont pas tous dotés d'une remorque à bateau. Selon M. Galvin, un ratio de 25 % représente les véhicules sans remorque. « Ça dépend de la journée », dit-il.

Depuis le 8 juin, il est possible de se présenter à la mairie de Saint-Basile-le-Grand, sur rendez-vous, pour obtenir une vignette afin de pouvoir stationner son automobile aux abords du parc Prudent-Robert pour une durée journalière maximale de 12 heures de suite. La vignette est offerte sans frais aux Grandbasilois, mais elle coûte 175 $ aux non-résidants. Pour connaître les modalités d'obtention d'une vignette et les conditions de son utilisation, consultez le www.villesblg.ca/stationnement.

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Déconfinement

Quelques oubliés

Les bars, comme le 1250, à Saint-Bruno-de-Montarville, n'ont pas encore reçu l'autorisation du gouvernement pour rouvrir leurs portes. (Photo : Frank Jr Rodi)

Les centres commerciaux du grand Montréal, dont les Promenades Saint-Bruno, pourront rouvrir ce vendredi 19 juin. Or, malgré le déconfinement qui se poursuit depuis quelques semaines au Québec, il demeure encore des secteurs qui doivent prendre leur mal en patience.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

C'est le cas des bars, des spas, des salles de spectacles, des gymnases, des cinémas, des arénas, des écoles de conduite, des lieux de culte.

BIENTÔT LES LIEUX DE CULTE?

Cependant, la semaine dernière, jeudi, le Dr Horacio Arruda a laissé entendre, en répondant à la question d'un journaliste, qu'une annonce devrait être émise bientôt concernant les églises. « On comprend l'impatience de tous ceux qui ne sont pas déconfinés. Mais il faut surveiller ce qui sera annoncé sous peu par rapport à ces éléments-là, de réouverture, mais avec des conditions particulières, notamment pour les lieux de culte qui devront éviter les rassemblements intérieurs en trop grande quantité. Ce que je peux dire, c'est que ça s'en vient assez tôt. »

Rappelons que pour les églises, confinement oblige, les rassemblements sont interdits. Les sources de revenus que sont les quêtes, les locations de salles, les cérémonies de mariage, les baptêmes et les funérailles ont disparu depuis maintenant trois mois. Pour l'ensemble du mois de mars, l'église de Saint-Bruno a perdu 50 % de ses revenus comparativement au même mois en 2019. Afin de s'en sortir, un appel aux paroissiens a été envoyé sur le site de l'église. « Vous le savez déjà, mais l'arrêt des messes a un impact énorme sur les revenus des paroisses, car il n'y a pas de quête. Si vous en êtes capable, svp aidez-nous à continuer notre travail soit par un don en ligne, par téléphone ou encore en vous inscrivant à la quête automatisée. Nous avons besoin plus que jamais de l'aide de chacun », peut-on lire sur le site Internet.

« On comprend l'impatience de tous ceux qui ne sont pas déconfinés. »
- Dr Horacio Arruda

LES BARS

Du côté des tenanciers de bars, ceux-ci ont réagi la semaine dernière à la suite de l'annonce de la réouverture des restaurants du grand Montréal pour le 22 juin. « Pour la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec (CPBBT), l'intention du gouvernement de permettre au secteur de la restauration de reprendre ses activités avant celle des bars est inacceptable et démontre un flagrant favoritisme envers un secteur au détriment de l'autre. Utiliser la crise que nous vivons en ce moment pour instaurer de nouvelles mesures dont l'une d'entre elles est de permettre aux restaurants de servir des boissons alcoolisées sans repas et de tenir fermée l'industrie des bars, dont c'est la vocation première, afin de faciliter le transfert de notre clientèle démontre un non-respect envers les propriétaires, travailleurs et travailleuses de notre industrie », peut-on lire dans un communiqué. La CPBBT demande entre autres au premier ministre François Legault que s'il souhaite « apaiser la tension qui prévaut au sein de notre industrie, il lui suffirait de traiter les tenanciers avec respect et de leur indiquer une date d'ouverture possible de leurs activités ».

Les propriétaires du bar 1250, à Saint-Bruno-de-Montarville, et du bar Le Huard, à Saint-Basile-le-Grand, n'ont pas rappelé le journal *Les Versants*.

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Soutien aux aînés

Et de trois pour la Maison Dauphinelle

Un groupe de citoyens souhaite amorcer un mouvement de solidarité auprès de La Maison Dauphinelle, à Saint-Basile-le-Grand, une résidence pour aînés qui compte des cas de la COVID-19.

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

La bande à Yanic Parent, en collaboration avec sa compagne Mélanie Bergeron, a frappé pour une troisième fois. Accompagné de ses acolytes Dominic Brunelle, William Plamondon et Raphaëlle Olivier, le groupe est allé, le 11 juin et pour la troisième fois, apporter du réconfort à la Maison Dauphinelle, une résidence privée pour aînés (RPA) où s'est invitée la COVID-19.

La Maison Dauphinelle comprend 52 places en ressource intermédiaire, dont 40 places pour les personnes âgées avec pertes cognitives et 12 places pour les personnes âgées en perte d'autonomie. De plus, une section est aménagée pour le secteur privé.

« Notre objectif est de lancer un mouvement de solidarité, un défi afin de venir soutenir les résidences dans nos régions. Pour la troisième fois, nous avons collecté de l'argent pour apporter des repas chauds et des bouquets de fleurs au personnel qui est débordé et qui a bien besoin de réconfort », a indiqué aux *Versants* Yanic Parent.

Il précise que cette initiative a été permise grâce à la participation de deux commerces de Saint-Basile-le-Grand, O Quotidien traiteur et le fleuriste Ombelle. Chez Cheval, de Mont-Saint-Hilaire, restaurant du chef Louis-François Marcotte, a aussi été de la partie.

La Maison Dauphinelle semble prendre le dessus sur la COVID-19, qui a touché plus de 45 de ses résidants. « Ils sont encore beaucoup affectés, mais on nous a indiqué qu'ils reprennent le dessus sur le virus. La COVID-19 y est toujours présente », nous a précisé M. Parent.

Le RPA de la Résidence La Rosière, à Sainte-Julie, indique par un message téléphonique qu'il n'y a plus de cas de COVID. « Nous continuons à suivre les règles de la santé publique. » Le 13 avril, le CISSS de la Montérégie-Centre avait répertorié 11 cas de la COVID-19 dans l'établissement, soit 12 % du nombre de lits disponibles dans la résidence.

Le couple de Saint-Basile a donné des repas chauds avec ses partenaires, jeudi dernier, à la Maison Dauphinelle. (Photos : courtoisie)

« On va le faire tant qu'on est capables de le faire avec nos partenaires. Je tiens à dire que bien évidemment, nous faisons très attention en respectant scrupuleusement toutes les règles de sécurité en apportant les repas. Nos deux premières actions ont attiré d'autres partenaires qui nous ont apporté leur soutien. C'est ce que nous voulions, précise M. Parent. Notre objectif est de lancer un mouvement de solidarité, un défi afin de venir soutenir les résidences dans nos régions », explique M. Parent.

Une première fois, le groupe de citoyens avait fait appel au café-restaurant Chez Cheval, à Mont-Saint-Hilaire, et avait proposé 30 repas chauds et des sucreries. Puis est venu le tour de O Quotidien de contribuer. Aux plats s'est ajoutée, cette fois, une touche florale pour les résidants.

Ce geste a été particulièrement apprécié par les employés, qui n'ont cessé de remercier, lors de leur venue, leurs généreux donateurs.

Le 12 juin, le nombre de cas à Sainte-Julie en était à 140, à Saint-Basile-le-Grand à 129, et à Saint-Bruno-de-Montarville à 70, selon la santé publique de la Montérégie.

En Montérégie, le 10 juin, ce sont 7 426 cas qui étaient répertoriés, 3 902 personnes rétablies et 502 décès (7 % des personnes infectées).

« Notre objectif est de lancer un mouvement de solidarité, un défi afin de venir soutenir les résidences dans nos régions. » - Yanic Parent

UNE VAGUE DE SOLIDARITÉ

Devant la situation, une vague de solidarité s'est organisée autour de ces résidences pour aînés. À Saint-Basile-le-Grand, le personnel de La Maison Dauphinelle peut goûter à la générosité des citoyens de la municipalité.

Question aux lecteurs :

Quel serait le défi que vous pourriez relever pour les maisons d'aînés?

REDACTION@VERSANTS.COM

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Tournée Musiparc

Gabriella s'ajoute à la programmation

La chanteuse Gabriella s'ajoute à la liste des artistes qui participeront à la tournée *Musiparc*. La Grandbasiloise assurera la première partie dans trois spectacles.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

La chanteuse Gabriella s'ajoute à la programmation de la tournée *Musiparc*. (Photo : Melany Bernier)

On retrouvera Gabriella en première partie des prestations du groupe Kaïn, le samedi 11 juillet à Québec, de Kevin Parent, le vendredi 17 juillet à Mercier, ainsi que de Roxane Bruneau, le samedi 18 juillet à Gatineau.

Rappelons qu'en septembre dernier, l'auteure-compositrice-interprète Gabriella, partagée normalement entre le Québec et la France, lançait son nouvel album, *Étrangère*. Un disque attendu, distribué au Québec sous l'étiquette La Tribu, et en France chez Polydor, une filiale d'Universal.

La pop d'*Étrangère* transportera l'auditeur bien loin de ce son acoustique folk rock du *Story Of Oak & Leafless* de « la fille au violon » de 2015. Un changement que la chanteuse assume complètement. « J'assume à 100 % le nouveau son, la nouvelle direction. Ça permet d'obtenir un album coloré. Chaque plage représente une étape ou un moment de ma vie au cours des quatre dernières années », racontait Gabriella en entrevue avec *Les Versants*. Pour la première fois, la violoniste propose avec cet opus des chansons en français.

DÈS LE 19 JUIN

La tournée *Musiparc* est une série de 100 rendez-vous produits par Gestev et Musicor Spectacles qui seront présentés dans cinq municipalités du Québec dès le 19 juin. Les artistes se produiront sur les scènes de Québec, Bromont, Mercier, ICAR Mirabel et Gatineau, villes hôtes de ces concerts en direct, prévus du 19 juin au 19 juillet.

L'annonce des événements des deux premières semaines avait déjà suscité beaucoup d'engouement. La semaine dernière, la programmation complète a été dévoilée. Ce qui a permis d'apprendre l'ajout de plusieurs grosses pointures de la chanson, dont Kevin Parent, Bruno Pelletier, Roxane Bruneau, ainsi que du monde de l'humour, comme Les Denis Drolet, Réal Béland et le duo Dominic et Martin.

Les 11, 17 et 18 juillet
Les dates des premières parties assurées par la chanteuse Gabriella.

GABRIELLA DANS LES *DÉCOUVERTES MUSICALES*

Afin de réchauffer la foule les vendredis et samedis, les organisateurs contribuent au rayonnement de talents d'ici en présentant en première partie les *Découvertes musicales TD*. Le public pourra ainsi découvrir ou redécouvrir plusieurs artistes émergents, notamment la Grandbasiloise Gabriella, Mélissa Ouimet, Kingdom Street, Jordan Lévesque, Renée Wilkin, Simon Morin, King Melrose, Les Rats d'Swompe, Édouard Lagacé, Geneviève Jodoin et Vanessa Borduas.

Des événements qui permettront au public de vivre une expérience unique avec des spectacles prenant place sur une scène de grande envergure, appuyés par des écrans géants, et ce, tout en respectant les consignes gouvernementales.

COMME AU CINÉ-PARC

Une façon de vivre du divertissement de façon sécuritaire, en direct de la voiture et en utilisant la radio FM, comme au ciné-parc! Au total, ce sont jusqu'à 350 véhicules par soir qui pourront assister aux différentes représentations, du mardi au dimanche dès le crépuscule.

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Fête nationale du Québec

Que proposeront les villes?

Les célébrations en vue de la Fête nationale du Québec risquent d'être différentes cette année. (Photo : archives)

La Fête nationale du Québec aura lieu dans deux semaines. Or, puisque le gouvernement du Québec a demandé, en avril, l'annulation des festivals et des événements publics culturels prévus jusqu'au 31 août, les célébrations du 24 juin n'auront pas lieu dans plusieurs municipalités.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Depuis, les villes ont annoncé l'annulation de leurs activités culturelles estivales avant même d'en avoir dévoilé la programmation.

Le gouvernement provincial explique sa décision « dans un contexte où certaines mesures sanitaires mises en place pour protéger les Québécois de la COVID-19 devront être respectées à plus long terme ».

À Saint-Basile-le-Grand, le maire Yves Lessard, en entrevue avec *Les Versants*, s'est avancé sur le sort de la Fête nationale du Québec sur le territoire : « On ne peut pas l'organiser dans un endroit fixe, comme les années précédentes. Mais on peut la modifier afin d'amener l'activité chez les gens. »

La directrice du Service des communications de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, Stéphanie Plamondon, laisse planer l'idée qu'il y a en effet une solution en préparation. « Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire finalise tous les préparatifs pour cette Fête nationale [du Québec]. Une réorganisation a été nécessaire en raison de la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19. Un événement permettant le respect des consignes sanitaires sera proposé à nos citoyens. »

UN DÉFILÉ À SAINT-BASILE-LE-GRAND

Vendredi dernier, le journal a appris que Saint-Basile-le-Grand prévoyait offrir à ses citoyens une expérience d'animation réelle et non virtuelle lors de la Fête nationale du Québec. « Saint-Basile-le-Grand organise trois défilés dans les rues de la municipalité, le 24 juin, entre 18 h et 22 h. Les trajets seront dévoilés prochainement, annonce Stéphanie Plamondon. Les citoyens seront invités à décorer leurs terrains aux couleurs de la Fête nationale (bleu, blanc, jaune) et à se confectionner des instruments de musique pour accompagner le défilé. Ce sera la fête! Évidemment, les festivités respecteront les consignes sanitaires en vigueur. »

« On ne peut pas l'organiser dans un endroit fixe, comme les années précédentes. Mais on peut la modifier afin d'amener l'activité chez les gens. » - Yves Lessard

Les Grandbasilois devraient recevoir « une invitation spéciale » d'ici quelques semaines.

Pendant que Saint-Basile-le-Grand planche sur une autre idée pour célébrer la Fête nationale du Québec, Saint-Bruno-de-Montarville et Sainte-Julie évoquent l'interdiction de tenir des événements rassembleurs.

« Pour le moment, nous maintenons ce qui a été annoncé précédemment », nous répond la directrice des communications de Saint-Bruno-de-Montarville, Suzanne Le Blanc. Le 7 mai dernier, la Municipalité publiait un communiqué dans lequel elle déclarait « conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la Direction de la santé publique, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se voit contrainte d'annuler l'ensemble des activités de sa programmation estivale, dont celles prévues à la Fête nationale ».

En ce sens, la prestation du groupe 2Frères, prévue dans le cadre des activités entourant la Fête nationale du Québec, est remise au 24 juin 2021, car la « Ville s'emploie à reporter à l'agenda le plus grand nombre d'événements possible ».

À Sainte-Julie, la décision d'annuler les célébrations est aussi maintenue. « Comme les rassemblements sont interdits en raison de la pandémie, la Ville de Sainte-Julie a dû annuler ses festivités. Nous invitons par contre les Julievilloises et Julievillois à participer aux activités nationales, qui devraient avoir lieu de façon virtuelle », mentionne au journal la coordonnatrice aux communications, Julie Martin.

TOUT LE QUÉBEC À L'UNISSON

C'est le titre du grand spectacle de la Fête nationale du Québec prévu cette année. L'événement *Tout le Québec à l'unisson* sera télévisé sur les ondes de Télé-Québec, Radio-Canada, TVA et V. Pandémie oblige, il n'y aura pas de rassemblements sur le territoire, et c'est dans le confort de leur foyer que les Québécois seront conviés au rendez-vous. Plusieurs artistes s'impliqueront et l'animation est confiée au duo Ariane Moffatt et Pierre Lapointe. L'émission réunira plus d'une quarantaine d'artistes variés, notamment Patrice Michaud, Michel Rivard, Gregory Charles, Marie-Mai, Louis-Jean Cormier, Richard Séguin, Luce Dufault, Émile Bilodeau, Cœur de pirate, Vincent Vallières, Alexandra Stréliski, Hubert Lenoir, Les Sœurs Boulay, Fouki, Les Trois Accords, Roch Voisine, Paul Piché, Diane Dufresne, Martha Wainwright, Mara Tremblay, Fred Pellerin, Elisapie et bien d'autres.

Question aux lecteurs :

Comment célébrerez-vous la Fête nationale du Québec?

REDACTION@VERSANTS.COM

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Saint-Basile-le-Grand

Une étude de circulation

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a autorisé à la firme CIMA+ un contrat de 60 175 $ pour les services professionnels en ingénierie afin d'élaborer une étude de circulation dans le secteur nord de la municipalité.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Cette étude cible la circulation sur le rang des Vingt, la montée des Trinitaires jusqu'à l'intersection de la route 116, ainsi que le secteur du développement à venir du site de Maison Éthier, incluant l'impact sur les rues avoisinantes.

Une partie de la somme déboursée pour l'étude de circulation, soit 25 %, sera assumée par le promoteur voulant développer le secteur lors de la signature d'un protocole d'entente à venir.

En entrevue avec *Les Versants*, le conseiller municipal Richard Pelletier évoque un problème de circulation dense et plus rapide sur le rang des Vingt. « Des citoyens nous ont fait part d'un problème de circulation et de transit sur le rang des Vingt. Nous ne pouvons pas réaliser une étude de circulation sur la montée des Trinitaires si nous ne prenons pas en considération le rang des Vingt. Il y a un lien entre les deux parce que le phénomène de transit est de plus en plus important », estime Richard Pelletier.

« Le phénomène de transit amplifie le problème au bout de la montée des Trinitaires. » - Richard Pelletier

Mentionnons que, déjà, en janvier dernier, les membres du comité de circulation de Saint-Basile-le-Grand proposaient quelques recommandations afin de bonifier la sécurité du rang des Vingt. Les recommandations proposées vont de la sensibilisation aux afficheurs de vitesse en passant par la surveillance policière accrue sur le tronçon entre le boulevard du Millénaire et la rue du Sommet-Trinité. Le comité de circulation proposait aussi la mise en place de dos d'âne pour cette portion de route, mais aussi pour tout le territoire de Saint-Basile-le-Grand. Actuellement, il n'y a aucun dos d'âne à Saint-Basile-le-Grand.

Du côté de la montée des Trinitaires, le carrefour commercial qui s'est développé à l'intersection de la route 116 au cours des dernières années a entraîné un flot de véhicules en hausse et une circulation plus complexe à la lumière. « Nous voulons sécuriser le coin des Trinitaires et de la 116; le nouveau plateau commercial qui est là. Aux heures de pointe, il y a un problème et c'est assez chaotique, nous avait confirmé le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, lors d'une entrevue pour le dépôt du budget en janvier dernier. En 2020, nous ferons l'analyse de ce secteur et nous aurons à proposer des modifications à la configuration. Il va falloir corriger cela d'ici un an ou deux. » Pour Richard Pelletier, « le phénomène de transit amplifie le problème au bout de la montée des Trinitaires et ajoute à une intersection déjà complexe ».

La Ville de Saint-Basile-le-Grand demande une étude de circulation sur la montée des Trinitaires. (Photo : Frank Jr Rodi)

La Ville étend maintenant l'étude jusqu'au secteur de développement de Maison Éthier. La Ville veut un bon portrait de la situation. Le conseiller municipal responsable des travaux publics et immeubles, Richard Pelletier, explique : « Ce projet de développement domiciliaire et commercial apportera de nouveaux résidants. Avant de finaliser les entrées et sorties avec le promoteur, nous souhaitons tenir compte du quartier autour et mesurer l'impact que ça aura. L'objectif est de ne pas déménager le problème d'une place à l'autre. »

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Saint-Basile-le-Grand

Les travaux ont repris sur la rue de la Diligence

Après avoir été mis sur pause en raison de la pandémie de COVID-19, les travaux ont repris dans le secteur de la rue de la Diligence, à Saint-Basile-le-Grand. Une couche de pavage y a été appliquée la semaine dernière.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Les travaux ont repris sur la rue de la Diligence. (Photo : Frank Jr Rodi)

Ces travaux se sont déroulés sur la rue de la Diligence, à l'intersection de la rue de la Calèche, les 8 et 9 juin.

Il y a eu d'abord des travaux préliminaires, soit le retrait du revêtement temporaire ainsi que le nivellement de la chaussée, avant l'opération de pavage. Les services de la Ville ont épandu aussi de l'abat-poussière, « car il s'agit d'un site assez poussiéreux lorsqu'on passe par là ».

Rappelons qu'une partie de la rue de la Diligence est en travaux depuis l'automne dernier puisque la Municipalité de Saint-Basile-le-Grand procède au prolongement des infrastructures sur cette artère, dans le secteur des maisons modulaires. En octobre dernier, la Ville a étendu ses réseaux d'égouts sanitaire et pluvial, ce qui lui permettra ensuite la construction de nouvelles unités d'habitation.

DÉVELOPPEMENT

Une mise à jour du chantier de construction a d'ailleurs été effectuée lors de la plus récente assemblée régulière, en juin. La conseillère municipale Line Marie Laurin a annoncé les plus récents développements dans le projet, rappelant qu'il s'agissait d'une zone où il y a une densité de 30 logements à l'hectare. « C'est un projet intégré de quatre immeubles de deux étages chacun. Chaque immeuble compte quatre logements, pour 16 logements au total. Une piscine commune est aménagée au centre. Il y a une entrée charretière sur la rue Principale, et une autre sur la rue de la Diligence; deux immeubles qui donnent sur la rue Principale, un immeuble qui donne sur de la Diligence et un quatrième qui donne dans le stationnement dont on a accès par Principale », a résumé Line Marie Laurin, qui répondait à la question d'une citoyenne, Nicole Therrien, lors de la période pour la Parole aux Grandbasilois.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Basile-le-Grand aura lieu le lundi 6 juillet.

BABILLARD

IMPLIQUEZ-VOUS BÉNÉVOLEMENT

Vous êtes en santé et vous avez du temps? Impliquez-vous dans votre communauté! La Ville de Saint-Basile-le-Grand encourage ses citoyens à s'impliquer en tant que bénévoles afin d'aider les organismes à poursuivre leur mission et à offrir des services communautaires fondamentaux aux personnes plus vulnérables. Consultez la plateforme jebenevole.ca, lancée par le gouvernement du Québec, pour trouver toutes les offres de bénévolat. Vous pouvez également communiquer directement avec le Centre de bénévolat au 450 461-2111.

CENTRE DE BÉNÉVOLAT SAINT-BASILE-LE-GRAND

Par mesure préventive, en raison de la COVID-19, la friperie du Centre de bénévolat de Saint-Basile-le-Grand sera fermée jusqu'à nouvel ordre.

MAISON DES JEUNES LA BUTTE : AVIS DE FERMETURE TEMPORAIRE

La Maison des jeunes La Butte, à Saint-Basile-le-Grand, annonce la fermeture temporaire de son local de la montée des Trinitaires. La Maison des jeunes La Butte a suivi les derniers développements de l'actualité à l'effet des mesures de prévention entreprises par les différents paliers de gouvernement contre la propagation de la COVID-19. En concordance avec ces mesures de prévention, et surtout par souci pour la sécurité des jeunes et des intervenants(es), la Maison des jeunes sera donc fermée durant cette période. Les jeunes ou les parents qui nécessitent des besoins particuliers peuvent nous joindre par téléphone au 450 461-8067, par courriel à l'adresse infomdj@labutte.org, ou par la messagerie privée de La Butte sur Facebook. Également, étant donné les circonstances, l'Assemblée générale annuelle du jeudi 19 mars a été reportée à une date ultérieure. Nous vous remercions de votre compréhension.

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Reprise de la consigne

Voilà maintenant plus d'une semaine que les citoyens qui ont conservé bouteilles et canettes pendant le confinement peuvent les retourner dans les supermarchés et les dépanneurs. La consigne dite normale a repris le 8 juin dernier.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Les supermarchés et les dépanneurs récupèrent maintenant bouteilles et canettes. (Photo : Frank Jr Rodi)

Au cours des dernières semaines, des mesures de dépannage temporaires ont été mises sur pied afin de récupérer les contenants consignés. Malgré les efforts consentis par les détaillants, la reprise limitée des contenants consignés entraîne des conséquences économiques et environnementales importantes. Afin de minimiser ces impacts, le gouvernement a annoncé que l'ensemble des détaillants devait recommencer à reprendre les contenants consignés en magasin, et ce, à compter du 8 juin pour tous les détaillants de la province, sauf ceux de l'île de Montréal. Ces derniers pourront reprendre les contenants consignés à partir du 22 juin.

« La reprise des consignes va très bien!, nous répond l'assistant au directeur du Provigo Saint-Bruno, Gilles Labonté. Nous avons mis en place des mesures de distanciation pour les clients qui ont besoin des machines dans l'entrée du magasin. Puis nous avons séparé nos deux appareils afin d'éviter la proximité entre les personnes qui ramènent des bouteilles de plastique ou des canettes d'aluminium. Pour la première semaine, la récupération s'est bien déroulée, et les clients ont coopéré. »

COOPÉRATION DE LA CLIENTÈLE

Il y a effectivement quelques critères à respecter pour le retour de la consigne. Il est demandé de rincer les contenants avant. Les bouteilles et les canettes doivent être placées dans un sac et déjà comptées. Enfin, les caisses de bière doivent être pleines et classées par couleur de verre. « Le tri doit être fait auparavant. Ainsi, nos employés ne touchent pas aux bouteilles qui reviennent. Beaucoup de clients ont passé et je dirais qu'à 90 %, les contenants étaient propres et bien triés », soutient Gilles Labonté.

Quand on lui demande s'il y a une certaine crainte chez les employés concernant la reprise de la consigne, l'assistant directeur répond que ce n'est pas le cas. « Nous travaillons déjà dans le public. Tout notre personnel porte masque ou visière. Les collègues et les clients apprécient, parce que la distanciation sociale de deux mètres, c'est plus difficile à maintenir. Que ce soit des bouteilles ou des clients, non, il n'y a pas de crainte », poursuit-il.

Gilles Labonté rappelle qu'au préalable, des événements pour récupérer bouteilles et canettes ont aussi été organisés à l'extérieur. Dans le cas du Provigo Saint-Bruno, il s'agit de trois rendez-vous auxquels la population a participé en grand nombre. Selon M. Labonté, chaque journée consacrée à cette collecte a permis de remplir un camion semi-remorque de 53 pi, soit l'équivalent de 12 à 14 palettes de caisses de bouteilles et de 70 à 100 sacs de canettes.

À Saint-Basile, trois journées de récupération des contenants consignés ont été organisées en mai. Les citoyens qui sont venus déposer leurs contenants acceptaient de faire don du montant de la consigne aux organismes participants. Une initiative qui a permis de redistribuer à ces organismes une somme aux alentours de 10 500 $.

Soulignons que la santé publique a publié un avis à l'effet que les risques de contamination par les contenants consignés sont faibles et que des mesures de protection individuelles peuvent être mises en place pour limiter les chances de propagation du virus. Dans ce contexte, le gouvernement juge que toutes les conditions sont réunies pour une reprise sécuritaire des activités courantes liées à la

2e AVIS PUBLIC

Acquisition d'un lot situé sur la voie publique

PRENEZ AVIS QUE, conformément à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales, la Ville de Saint-Basile-le-Grand peut devenir propriétaire d'une voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans et se déclare donc propriétaire du lot n° 2 772 214 cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly (partie de la rue Bourgon).

Ce 2e avis fait suite à l'adoption de la résolution n° 2020-04-091 lors de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020, dans laquelle la Ville se déclare propriétaire du lot n° 2 772 214 et certifie se conformer aux exigences de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales :

« Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

a) le texte intégral du présent article;
b) une description sommaire de la voie concernée;
c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième jour et au plus tard le 90e jour qui suit la première.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes. »

Saint-Basile-le-Grand, le 17 juin 2020.

Élèa Claveau, notaire, OMA
Greffière adjointe

Ville de Saint-Basile-le-Grand
...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

12210080305-170620

LES VERSANTS
www.versants.com
Le mercredi 17 juin 2020 Vol. 20 #24 | 56 pages

Association de soccer Montis

Les directeurs techniques quittent le bateau

Rien ne va plus avec l'Association de soccer Montis, qui a perdu de grosses pointures la semaine dernière. Les démissions parmi le personnel de l'équipe technique se sont accumulées au cours des derniers jours.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

La directrice technique du soccer féminin, Maroua Chebbi, a remis sa démission le 9 juin. Le directeur technique du soccer masculin, Claude-Arthur Diesse, a mis fin à son association avec l'AS Montis mercredi dernier. Puis, deux autres départs ont été annoncés jeudi. D'abord le responsable de niveau MU9/MU10, Marc-Elie André. Puis Guillaume Adam, le directeur technique du soccer récréatif, « qui était au club depuis longtemps ».

Rappelons que l'Association de soccer Montis (AS Montis) est née de la fusion réalisée il y a plus d'une année entre le Club de soccer de Sainte-Julie et le FC Mont-Bruno. Avec la fusion, l'AS Montis est devenue le deuxième plus gros club de soccer au Québec, tout juste après le Club de soccer le Mistral de Sherbrooke, qui s'est fusionné en 2016. L'AS Montis compte près de 4200 membres.

« J'ai vécu beaucoup de choses négatives dans un court laps de temps », raconte Maroua Chebbi, en entrevue avec *Les Versants*. Elle parle, notamment, de harcèlement psychologique et de discrimination de la part de membres de l'administration. « J'ai subi de l'injustice, du sexisme, du harcèlement et du racisme. À la base, je ne suis pas Canadienne. Je suis une femme immigrée. On m'a rabaissée », évoque Maroua Chebbi, qui note aussi des problèmes d'ingérence au sein de l'administration.

« J'ai vécu beaucoup de choses négatives dans un court laps de temps. »
- Maroua Chebbi

Elle soutient aussi que l'AS Montis n'en fait pas assez pour promouvoir le soccer féminin. En tant que directrice technique du volet féminin, Mme Chebbi se sentait les pieds et les poings liés dans son rôle auprès des filles. « J'ai senti comme directrice technique qu'on devait m'écarter de certaines décisions techniques, de quelques projets qui sont directement liés à la promotion du soccer féminin. J'ai travaillé sur plusieurs projets qui n'ont jamais vu le jour car nous sommes mal représentés. L'équité, c'est tout ce que je demandais », insiste Maroua Chebbi.

Avec le recul, celle qui a joué au soccer pour la formation nationale de Tunisie se demande comment elle a pu tenir aussi longtemps. Plus tôt cet hiver, elle s'est retrouvée en arrêt de travail pour un congé de maladie. « Tout ce stress accumulé… », laisse-t-elle tomber.

Des tensions étaient déjà présente lors de la dernière assemblée général du club. (Photo : archives)

De son côté, le directeur technique masculin, Claude-Arthur Diesse, mentionne qu'il y a de l'ingérence dans le club. M. Diesse estime qu'il y a des magouilles et de l'hypocrisie à l'endroit du personnel technique de la part des membres du conseil d'administration et de la direction générale. « Il y a, au sein de l'AS Montis, des problèmes de discrimination, d'injustice, ainsi qu'un gros manque de considération et de reconnaissance des membres du CA et du directeur général, Philip O'Dwyer. C'est ce qui m'a motivé dans ma prise de décision pour quitter », répond Claude-Arthur Diesse.

Quand on lui demande s'il y a une possibilité qu'il revienne sur sa décision, l'ancien directeur technique masculin de l'AS Montis souligne que « seul un changement *drastique* » dans le personnel administratif le ferait peut-être changer d'avis. « Le sport communautaire est trop terni par l'ego de certaines personnes. La vision de la direction et de l'administration doit concorder avec la vision du personnel technique; or, ce n'est pas le cas. D'un côté, on veut monter une concession en santé financièrement, de l'autre, on souhaite former des équipes championnes AAA et des joueurs à leur plein potentiel », ajoute Claude-Arthur Diesse.

Pour le responsable de niveau Marc-Elie André, en entrevue avec *Les Versants*, c'est « essentiellement une *écoeurantite* qui dure depuis la fusion » qui l'a poussé à remettre sa démission. D'après lui, l'alliance n'a pas été bénéfique. « Le plus gros problème qu'il y a, c'est que la fusion existait déjà avant même de fusionner l'année dernière », soutient-il. C'est bien le cas, puisque le FC Mont-Bruno est né en 2010 de la fusion entre les associations de soccer de Saint-Bruno et de Saint-Basile. « Lors de la deuxième fusion, il y avait déjà des amitiés et des partenariats. Le Club de Sainte-Julie s'est senti étouffé. Le conseil d'administration doit être refait équitablement entre les trois municipalités. »

Mais ce n'est pas tout. Marc-Elie André avance aussi des histoires de racisme. « Maroua Chebbi, Claude-Arthur Diesse et moi, nous sommes tous des immigrants. »

Lorsqu'il a remis sa démission, Guillaume Adam a écrit un message publié sur les réseaux sociaux : « Je voulais travailler en équipe et prendre les meilleures décisions pour les membres du Club. J'ai toujours travaillé dans le respect des lois, des règlements et des codes qui régissent nos structures sportives. Une multitude de raisons peuvent influencer ce choix, mais la raison principale est le respect. »

D'autre part, le journal a aussi joint celui qui était président du conseil d'administration de l'AS Montis en février dernier, peu de temps avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. Stéphane Malouin a aussi claqué la porte. Il explique son départ : « Il y a des problèmes à l'interne *au niveau* des ressources humaines entre les patrons et les employés. J'avais alors sonné le signal d'alarme. Mon message était clair, c'était à eux de le prendre et de gérer. » Il déclare aussi qu'une autre situation l'a amené à quitter le bateau, soit une hausse de quelque 23 % du prix d'inscription dans certaines catégories. « Ça ne respectait pas mes valeurs. »

L'AS Montis n'a pas répondu à la demande d'entrevue du journal *Les Versants*. Cependant, le club a été actif sur son site Internet et sa page Facebook. Le 11 juin, il annonçait « avec beaucoup de fierté » la sélection d'un conseiller stratégique pour le volet sportif de l'association. Dans la foulée, un communiqué a été publié ainsi qu'un avis de convocation pour une assemblée spéciale en vidéoconférence s'adressant aux membres. Celle-ci a lieu le 15 juin.

Il faut savoir qu'en raison de la COVID-19, tous les employés de l'AS Montis ont été mis à pied temporairement par l'organisation. Or, malgré l'annonce de la reprise des activités extérieures pour les sports collectifs, dont le soccer, qui vise le 22 juin dans la région, les membres du volet technique n'avaient toujours pas été réembauchés au moment de leur démission. Puisque l'entreprise n'existait pas l'année dernière, elle n'était pas éligible à la subvention salariale de 75 % du gouvernement fédéral. Ce qui fait dire à quelques-uns que l'AS Montis serait en difficultés financières.

L'Oeil Régional
Le journal de la Vallée du Richelieu
50 ans

Mercredi 17 juin 2020 – page 7

NOUVELLES RÉGIONALES

Les cas diminuent dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu

La directrice de santé publique de la Montérégie, la Dre Julie Loslier.
Photo gracieuseté

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

À l'image de la province, le nombre de nouveaux cas confirmés de la COVID-19 diminue dans la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Pour la directrice de santé publique, Julie Loslier, il s'agit d'une tendance de bon augure, même s'il n'est pas encore temps de relâcher les efforts de sécurité sanitaire.

Le 8 juin, la santé publique de la Montérégie enregistrait 25 nouveaux cas au cours des sept jours précédents pour la MRC de la Vallée-du-Richelieu. Le 15 juin, elle comptait huit nouveaux cas pour le même territoire au cours des sept derniers jours.

« On en est vraiment heureux. Autant des décès que des nouveaux cas; on est vraiment sur une pente descendante », confirme la Dre Julie Loslier.

Pour la MRC, le taux de cas est de 384 par 100 000 habitants, ce qui est bien en dessous de la moyenne montérégienne de 531 cas par 100 000 habitants. Les territoires les plus touchés, comme l'Agglomération de Longueuil et la MRC de Beauharnois-Salaberry, comptent plus de 800 cas par 100 000 habitants.

En date du 12 juin, on comptait 6 cas cumulatifs à Saint-Mathieu-de-Belœil, 86 à Belœil, 44 à Mont-Saint-Hilaire, 22 à McMasterville, 22 à Otterburn Park, 129 cas à Saint-Basile-le-Grand, 16 à Saint-Jean-Baptiste, 9 à Saint-Charles-sur-Richelieu, 6 à Saint-Denis-sur-Richelieu, 5 à Saint-Antoine-sur-Richelieu, 47 à Carignan et 101 à Chambly. On retrouve moins de 5 cas à Saint-Marc-sur-Richelieu. Il s'agit de données cumulatives depuis le début de la crise. Il est possible que certains cas soient rétablis.

Pas seulement les aînés

Dans la région, la résidence pour aînés (RPA) et ressource intermédiaire Maison Dauphinelle à Saint-Basile-le-Grand a été particulièrement touchée. Au plus fort de la crise, on comptait près de 70 cas confirmés, influençant ainsi les statistiques de la municipalité.

Le 15 juin, les Résidences Richeloises à McMasterville se retrouvaient sur la liste du gouvernement du Québec des RPA touchées depuis quelques jours. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est a confirmé qu'il y avait deux cas de COVID-19 parmi les résidents. Il y a eu un confinement préventif et le déconfinement est déjà amorcé pour certains résidents, dont ceux qui n'ont pas eu de contact avec les résidents ayant eu un diagnostic positif à la COVID-19, ajoute le porte-parole du CISSS, Hugo Bourgoin.

La Dre Julie Loslier rappelle qu'en Montérégie, les personnes vivant en hébergement représentent une personne sur cinq des cas de COVID-19 confirmés.

« Donc tous les autres cas, ce ne sont pas des personnes en hébergement. La plus grande proportion, ce sont des contacts de cas. Quand il y a un cas dans un domicile, ça se propage presque toujours aux autres membres d'une famille. En majorité, ce sont des travailleurs de la santé », souligne-t-elle.

Depuis le déconfinement, la santé publique constate aussi des éclosions dans des milieux de travail. Bien que cela était prévisible, selon la Dre Loslier, les mesures de protection demeurent toujours essentielles.

« On n'est vraiment pas à l'abri d'une deuxième vague. On sait que ce genre de virus est cyclique. C'est sûr que, si on perd complètement les bonnes habitudes, ça va être d'autant plus difficile de contrer une deuxième vague. Ce qu'il faut ancrer dans nos mœurs et nos habitudes, ce sont les nouvelles façons de fonctionner; aller à l'épicerie et au magasin avec un couvre-visage sans se sentir mal parce que ça fait partie de l'hygiène respiratoire et parce que c'est comme ça qu'on vit tant que le virus va circuler », conclut-elle. ■

L'Œil Régional
Le journal de la Vallée du Richelieu
50 ans

Mercredi 17 juin 2020 – page 7

NOUVELLES SPORTIVES

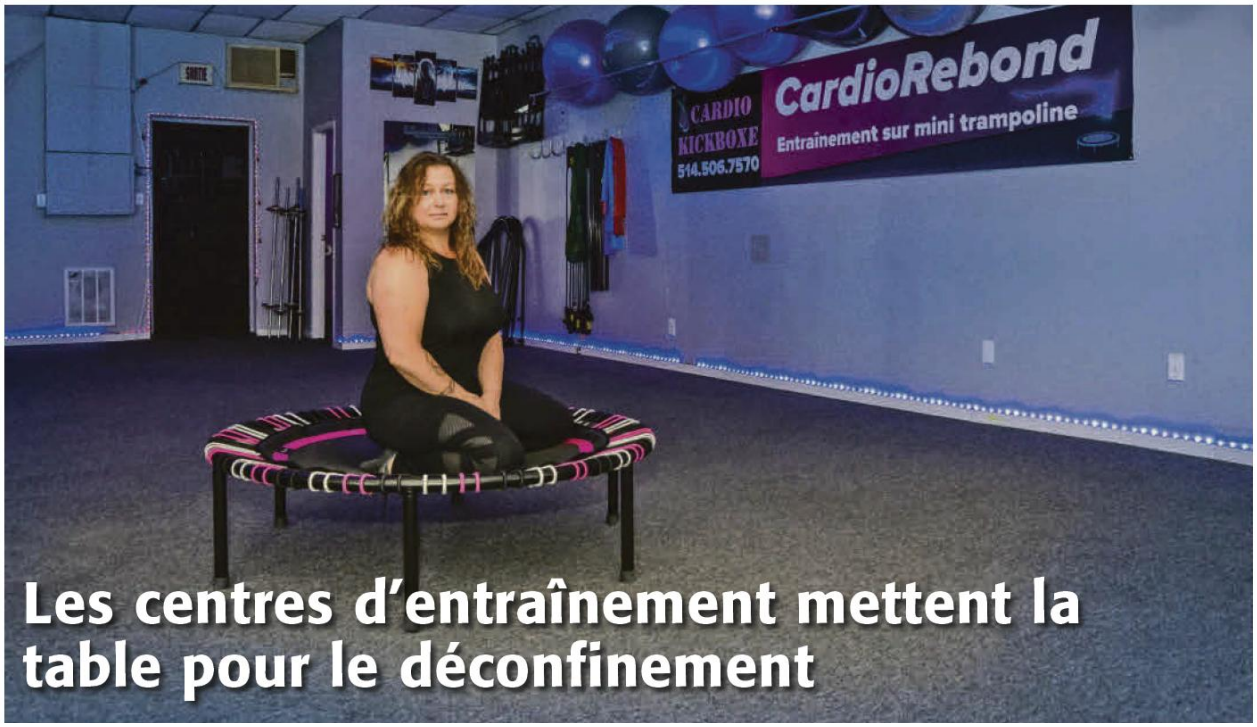

Les centres d'entraînement mettent la table pour le déconfinement

Chantal Ouellet dans son local quasiment vide où elle donne ses cours de Cardio Rebond. Photo François Larivière | L'Œil Régional ©

DENIS
Bélanger
dbelanger@oeilregional.com

Les différents gymnases et centres d'entraînement de la région n'ont pas attendu le feu vert du gouvernement pour trouver des façons de faire bouger leurs clients et préparer leur salle pour le déconfinement.

Une des premières à avoir fait preuve de créativité est la résidente de Saint-Basile-le-Grand Chantal Ouellet, qui donne des cours de Cardio Rebond, des séances d'entraînement sur mini trampoline. Dès le mois de mars, elle a loué 16 de ses 20 trampolines à ses élèves pour pouvoir donner des cours en ligne via la plateforme Twitch. Son local de la Rive-Sud est pratiquement vide. « On s'est servi de mon véhicule pour transporter les trampolines. Au début, je donnais les cours à partir de chez moi, mais après, j'ai décidé d'aller à mon local. »

Mme Ouellet doit récupérer son équipement le 21 juin pour commencer les cours extérieurs qui sont maintenant permis.

Plusieurs centres d'entraînement de la Vallée-du-Richelieu sont à l'œuvre dans leur stationnement. Jonathan Dubé, propriétaire du CrossFit Stricken Saint-Hilaire (situé à Sainte-Madeleine) a pris différentes mesures pour offrir plusieurs cours à ses clients. Il s'est acheté un fusil à air pour désinfecter rapidement et efficacement le matériel. Il a aussi fait installer des structures de métal pour faire ses structures de gymnastique. « Ça se passe bien. La demande pour l'entraînement est là. Nous avions une certaine crainte en ce qui concerne la réaction des gens à l'entraînement. »

La bannière Énergie Cardio, notamment à McMasterville, a décidé d'exploiter le concept des entraînements extérieurs en attendant de pouvoir accueillir les clients à l'intérieur.

Evidemment, les entraînements extérieurs sont différents des exercices effectués avant les mesures de confinement. L'Académie Impak MMA, de Saint-Mathieu-de-Beloeil, offre des cours de boxe, de muay thaï et d'entraînement fonctionnel, des disciplines où il est plus facile de maintenir les mesures de distanciation sociale. « Pour notre part, nous imposons une distance de huit pieds. Nous faisons notamment du *bodyweigth* et du *shadow boxing* », souligne le propriétaire Robert Landry.

Les entraînements extérieurs ont commencé à l'Académie Impak MMA. Photo gracieuseté

D'autres qui attendent

Au moment de mettre sous presse, les gyms attendaient toujours l'autorisation officielle pour les entraînements intérieurs. Le Club Santé Atmosphère de Belœil a déjà préparé le terrain pour reprendre le collier. Les responsables ont mis en vente environ une dizaine d'appareils pour faire un peu plus d'espace pour respecter la distanciation sociale. Le propriétaire Hugo Tessier, qui possède aussi un gym à Joliette, envisage de mettre des plages de réservation pour les heures de pointe. « Un gym est souvent trop plein ou trop vide. Avec des plages, ça va inciter aussi plus de gens à aller s'entraîner avant les grosses périodes. Nous aurons évidemment une certaine clientèle à rebâtir, mais je ne vois pas de problème à remonter la pente. »

Olivier Bourgeois, du Centre Active Performance de Belœil, souhaite une reprise rapide pour éviter des difficultés financières. Heureusement, il a pu commencer à offrir des services thérapeutiques. « Pour ce qui est du volet entraînement, nous commençons à lister tout ce que nous allons devoir faire pour offrir la meilleure expérience à nos clients dans le contexte actuel. Assurément, l'entraînement sera à des années-lumière de ce qu'on aura connu avant tout ça. Pour ce qui est de l'avenir de la *business* comme tel, seul le temps pourra nous le dire. » ■

Jonathan Dubé, de CrossFit Stricken Saint-Hilaire, avec son appareil pour désinfecter l'équipement.
Photo Robert Gosselin | L'Œil Régional ©

VALLÉE-DU RICHELIEU.ca EXPRESS

Actualités / Jeunesse

19 juin 2020 - 06:00

Une centaine de bibliothèques participantes dans la région

Club de lecture d'été TD : les enfants montérégiens pourront "conter" sur la lecture

Par Salle des nouvelles

Depuis 1997, le Club de lecture d'été TD propose à des milliers d'enfants de se plonger dans la lecture d'été gratuitement. - Photo: Courtoisie

A A A

Un programme bilingue de lecture d'été pour les enfants de tous âges, commandité par le Groupe Banque TD, a officiellement été lancé cette semaine. Ainsi, cet été, les enfants de la région pourront participer au Club de lecture d'été TD en ligne, afin de prendre goût au plaisir de la lecture tout en conservant les compétences acquises tout au long de cette année scolaire particulière.

Les enfants inscrits auront la chance de voter au duel des livres, d'écrire des critiques littéraires, de lire et rédiger des blagues en plus de découvrir la bande-dessinée créée et illustrée par Yves Bourgelas spécialement pour le Club. Pour tous les détails, rendez-vous au clubdelecturetd.ca/.

Une centaine de bibliothèques participantes, dont celle de Chambly

Depuis 1997, le Club de lecture d'été TD propose à des milliers d'enfants de se plonger dans la lecture d'été gratuitement. Pour l'édition 2020, le Club compte sur la participation de plus de 100 bibliothèques publiques en Montérégie, dont celles de Chambly, Beloeil, Brossard, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathias-de-Beloeil.

Grâce à ce programme, les enfants de tous âges et de toutes aptitudes peuvent participer à diverses activités, explorer leurs goûts littéraires, développer une réelle passion pour la lecture, cultiver leur imagination et visionner des capsules vidéo. Le Club de lecture d'été TD favorise la confiance et accueille les participants au sein d'une communauté unique.

Le club a sélectionné une foule de livres jeunesse pour tous les goûts. Vous les trouverez dans la section Livres vedettes.

≡ LES VERSANTS

Une étude de circulation

Le 18 juin 2020 à 8 h 01 min

Temps de lecture : 3 min

Par Frank Rodi

Cette étude de circulation cible notamment la montée des Trinitaires jusqu'à l'intersection de la route 116. *(Photo : Frank Jr Rodi)*

Saint-Basile-le-Grand

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a octroyé à la firme CIMA+ un contrat de 60 175 $ pour les services professionnels en ingénierie en vue d'une étude de circulation dans le secteur nord de la municipalité.

Cette étude cible le rang des Vingt, la montée des Trinitaires jusqu'à l'intersection de la route 116, ainsi que le secteur du redéveloppement à venir du site de Maison Éthier, incluant l'impact sur les rues avoisinantes.

Une partie de la somme déboursée pour l'étude de circulation, soit 25 %, sera assumée par le promoteur voulant développer le secteur lors de la signature d'un protocole d'entente à venir.

En entrevue avec *Les Versants*, le conseiller municipal Richard Pelletier évoque un problème de circulation dense et plus rapide sur le rang des Vingt. « Des citoyens nous ont fait part d'un problème de circulation et de transit sur le rang des Ving. Nous ne pouvons pas réaliser une étude de circulation sur montée des Trinitaires si nous ne prenons pas en considération le rang des Vingt. Il y a un lien entre les deux parce que le phénomène de transit est de plus en plus important », estime Richard Pelletier.

Mentionnons que déjà, en janvier dernier, les membres du comité de circulation de Saint-Basile-le-Grand proposaient quelques recommandations afin de bonifier la sécurité du rang des Vingt. Les recommandations proposées vont de la sensibilisation aux afficheurs de vitesse en passant par la surveillance policière accrue sur le tronçon entre le boulevard du Millénaire et la rue du Sommet-Trinité. Le comité de circulation proposait aussi la mise en place de dos d'âne pour cette portion de route, mais aussi pour tout le territoire de Saint-Basile-le-Grand. Actuellement, il n'y a aucun dos d'âne à Saint-Basile-le-Grand.

Du côté de la montée des Trinitaires, le carrefour commercial qui s'est développé à l'intersection de la route 116 au cours des dernières années a entraîné un flot de véhicules en hausse et une circulation plus complexe à la lumière. « Nous voulons sécuriser le coin des Trinitaires et de la 116; le nouveau plateau commercial qui est là. Aux heures de pointe, il y a un problème et c'est assez chaotique, nous avait confirmé le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, lors d'une entrevue pour le dépôt du budget en janvier dernier. En 2020, nous ferons l'analyse de ce secteur et nous aurons à proposer des modifications à la configuration. Il va falloir corriger cela d'ici un an ou deux. » Pour Richard Pelletier, « le phénomène de transit amplifie le problème au bout de la montée des Trinitaires et ajoute à une intersection déjà complexe ».

La Ville étend maintenant l'étude jusqu'au secteur de redéveloppement de Maison Éthier. La Ville veut un bon portrait de la situation. Le conseiller municipal responsable des travaux publics et immeubles, Richard Pelletier, explique : « Ce projet de développement domiciliaire et commercial apportera de nouveaux résidants. Avant de finaliser les entrées et sorties avec le promoteur, nous souhaitons tenir compte du quartier autour et mesurer l'impact que ça aura. L'objectif est de ne pas déménager le problème d'une place à l'autre. »

LES VERSANTS

Jacques Fafard est décédé

Le 19 juin 2020 — *Modifié à 12 h 05 min le 19 juin 2020*

Temps de lecture : 1 min

Par Frank Rodi

Jacques Fafard est décédé. *(Photo : archives)*

Le journal a appris le décès de l'ancien conseiller municipal de Saint-Basile-le-Grand, M. Jacques Fafard. Il était âgé de 77 ans.

Jacques Fafard est décédé à sa résidence de Saint-Basile-le-Grand. Il était l'époux de Mme Louise Ouellette, et fils de feu Lorenzo Fafard (feu Jacqueline Montambeault).

Outre son épouse, M. Fafard laisse dans le deuil son fils Patrick (Catherine), ses belles-sœurs Mireille et Francine Ouellette ainsi que son beau-frère Gilles Ouellette. De même que ses oncles, tantes, neveux, cousins(es) et amis.

La famille recevra les condoléances, sous le respect des directives de distanciation sociale et le port du masque, le dimanche 12 juillet, de 14 h à 15 h 30. Une cérémonie commémorative suivra dans l'intimité de la famille à la chapelle de la Coopérative funéraire du Grand Montréal, située au 635, boulevard Curé-Poirier O., à Longueuil.

≡ LES VERSANTS

Le retour des vignettes de stationnement

Le 19 juin 2020 — *Modifié à 1 h 36 min le 19 juin 2020*

Temps de lecture : 2 min

Par Frank Rodi

La rampe de mise à l'eau à Saint-Basile-le-Grand. *(Photo : Frank Jr Rodi)*

Parc Prudent-Robert

La Ville de Saint-Basile-le-Grand a repris cette semaine l'application de son règlement municipal concernant les vignettes saisonnières. Les détenteurs de ces vignettes peuvent emprunter le stationnement du parc Prudent-Robert.

Les mesures de déconfinement et la réouverture graduelle des édifices municipaux permet à Saint-Basile-le-Grand d'appliquer officiellement son règlement municipal obligeant l'obtention d'une vignette afin d'utiliser le stationnement situé sur le chemin du Richelieu, à l'intersection de la montée Robert. Ce stationnement est fréquenté par les automobilistes qui possèdent une embarcation de plaisance et qui utilisent la rampe de mise à l'eau à proximité.

> **« En confinement, le règlement avait été mis de côté un peu. » – Patrick Galvin**

Normalement, la vignette est obligatoire pour la période du 15 avril au 31 octobre. Elle est offerte sans aucuns frais aux Grandbasilois. L'un de ces utilisateurs croit que c'est une bonne chose que la Ville remette le règlement en fonction. « Avec l'histoire de la COVID, les vignettes n'étaient plus obligatoires. En confinement, le règlement avait été mis de côté un peu en attendant que tout se règle. Ce qui a amené beaucoup d'achalandage et un retour en arrière dans le stationnement », témoigne Patrick Galvin.

Le Grandbasilois salue d'ailleurs la décision du conseil municipal de procéder à des travaux afin d'agrandir le stationnement du parc Prudent-Robert. Ceux-ci devraient s'amorcer bientôt et s'étendre environ trois semaines, jusqu'au 7 juillet. « C'est une très bonne nouvelle!, lance-t-il. S'il y a plus de places pour se garer, c'est tant mieux. Plus de gens pourront profiter du coin. Le parc, en face du stationnement, est un bel endroit pour pique-niquer sur le bord de l'eau. »

Les automobilistes qui utilisent ce stationnement ne sont pas tous dotés d'une remorque à bateau. Selon M. Galvin, un ratio de 25 % représente les véhicules sans remorque. « Ça dépend de la journée », dit-il.

Depuis le 8 juin, il est possible de se présenter à la mairie de Saint-Basile-le-Grand, sur rendez-vous, pour obtenir une vignette afin de pouvoir stationner son automobile aux abords du parc Prudent-Robert pour une durée journalière maximale de 12 heures de suite. La vignette est disponible sans frais aux Grandbasilois, et au coût de 175 $ pour les non-résidants.

Pour connaître les modalités d'obtention d'une vignette et les conditions de son utilisation, consultez le www.villesblg.ca/stationnement.

LES VERSANTS

20 juin : le bilan quotidien

Le 20 juin 2020 à 16 h 08 min

Temps de lecture : 1 min 30 s

Par Frank Rodi

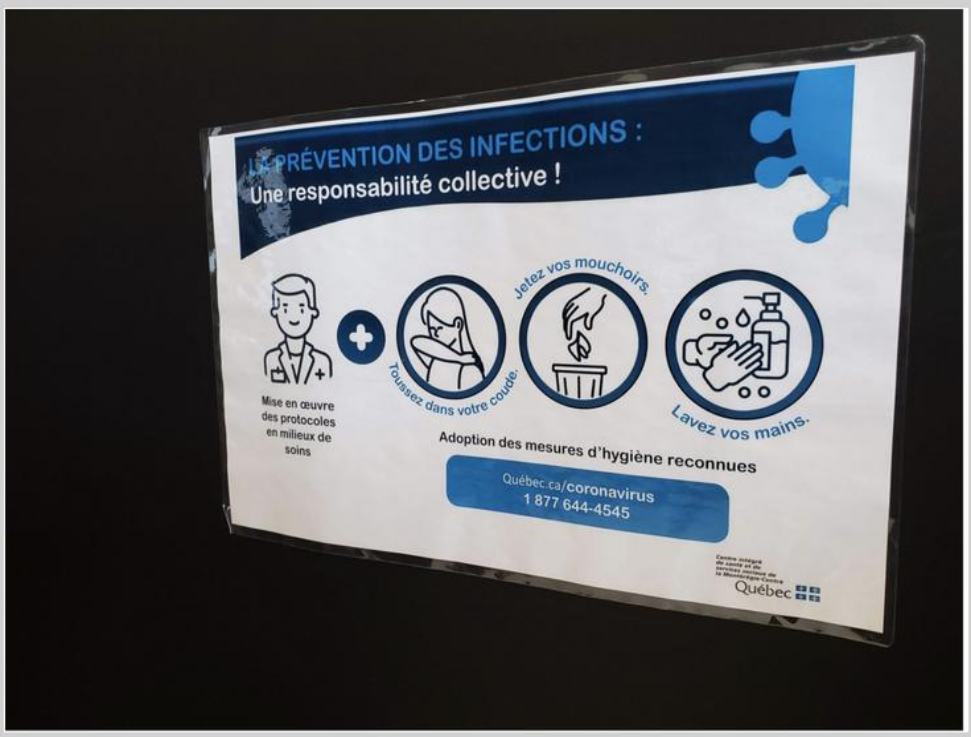

Le bilan quotidien lié à la COVID-19. *(Photo : archives)*

Aujourd'hui, 54 674 personnes ont été infectées par la COVID-19 au Québec. Une augmentation de 124 personnes en 24 heures. Ce sont 33 nouveaux décès qui ont été rapportés, mais 18 signalés depuis hier; les 15 autres sont survenus avant le 12 juin. Le bilan évolue à 5408 morts dans la province. Il y a 529 hospitalisations, soit une baisse de 45 patients. Les soins intensifs sont occupés par 62 personnes, comme hier.

Au Canada, la situation augmente aussi. Ce sont 100 969 personnes qui ont été atteintes du coronavirus, une augmentation de 340 cas.. Les décès sont au nombre de 8455 depuis le début de la pandémie, soit 59 de plus par rapport à hier.

En Montérégie, on dénombre 7723 cas confirmés et il y a 557 décès reliés à la COVID-19. Dans la région, en date du 19 juin, 71 personnes ont contracté la maladie à Saint-Bruno-de-Montarville, 132 personnes à Saint-Basile-le-Grand et 144 personnes à Sainte-Julie. Notons toutefois que ces données ne tiennent pas en considération le nombre de cas rétabli par municipalité.

Il n'y avait pas de point de presse sur la COVID-19 aujourd'hui par les gouvernements du Québec et du Canada.

Les résidents de la Montérégie qui développent des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires doivent composer en priorité, sans frais, le 450 644-4545 (utilisez l'indicatif régional de votre région au début du numéro) ou le 1 877 644-4545.

21 juin : le bilan de la journée

Le 21 juin 2020 à 15 h 43 min

Temps de lecture : 1 min 30 s

Par Frank Rodi

Le bilan quotidien lié à la COVID-19. *(Photo : archives)*

Aujourd'hui, 54 766 personnes ont été infectées par la COVID-19 au Québec. Une augmentation de 92 cas en 24 heures. Ce sont 9 nouveaux décès qui ont été rapportés, mais 6 signalés depuis hier; les 3 autres sont survenus avant le 13 juin. Le bilan évolue à 5417 morts dans la province. Il y a 521 hospitalisations, soit une baisse de 8 patients. Les soins intensifs sont occupés par 61 personnes, soit une de moins qu'hier.

Au Canada, la situation augmente aussi. Ce sont 101 286 personnes qui ont été atteintes du coronavirus, une augmentation de 267 cas.. Les décès sont au nombre de 8471 depuis le début de la pandémie, soit 16 de plus par rapport à hier.

En Montérégie, on dénombre 7739 cas confirmés et il y a 557 décès reliés à la COVID-19. Dans la région, en date du 19 juin, 71 personnes ont contracté la maladie à Saint-Bruno-de-Montarville, 132 personnes à Saint-Basile-le-Grand et 144 personnes à Sainte-Julie. Notons toutefois que ces données ne tiennent pas en considération le nombre de cas rétabli par municipalité.

Il n'y avait pas de point de presse sur la COVID-19 aujourd'hui par les gouvernements du Québec et du Canada.

Les résidents de la Montérégie qui développent des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires doivent composer en priorité, sans frais, le 450 644-4545 (utilisez l'indicatif régional de votre région au début du numéro) ou le 1 877 644-4545.

LA PRESSE

École publique, secteur «régulier»: une bataille à armes inégales

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

La polyvalente Mont-Bruno peine à attirer les bons élèves et leurs parents, qui préfèrent le privé.

Comment faire pour devenir une école de premier choix ? Sur la Rive-Sud de Montréal, une polyvalente ordinaire (dite « régulière ») livre une bataille pour freiner la saignée vers les écoles privées et le public sélectif. Une guerre à armes inégales…

Publié le 21 juin 2020 à 5h00

TEXTE: AGNÈS GRUDA
LA PRESSE

PHOTOS: EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE
LA PRESSE

La polyvalente Mont-Bruno s'est mise sur son trente et un en ce jeudi soir d'octobre. Dans la cafétéria réaménagée pour les fins de la présentation, des enseignants se démènent pour vanter les mérites des programmes pédagogiques particuliers, ou PPP, en sciences, en sports et en arts.

C'est que la concurrence est féroce pour cette polyvalente de Saint-Bruno, surnommée « pâté chinois » à cause de son revêtement gris et jaune.

Assises sur des chaises droites, Brigitte Cusson et sa fille Éliane, 11 ans, en sont à leur huitième visite d'école. Elles ont « fait » toutes les écoles privées de la Rive-Sud : collège Trinité, Charles-LeMoyne, Saint-Hilaire… Puis les écoles publiques offrant des programmes sélectifs.

« C'est sûr que ce ne sont pas les élèves les plus doués qui viennent ici, leur taux de succès n'est pas très reluisant », laisse tomber Brigitte Cusson, en faisant allusion à cette polyvalente publique qu'elle visite un peu par acquit de conscience : elle veut vraiment faire le tour complet des options qui s'offrent à sa fille, quand elle fera le grand saut vers le secondaire.

> **« Idéalement, mon premier choix, ce serait une bonne école publique, mais nos enfants, on veut leur donner les meilleures chances pour réussir. »**
>
> — Brigitte Cusson

Éliane, elle, a déjà choisi : ce sera le collège Saint-Hilaire, niché au pied de la montagne du même nom. « Il y a un projet en arts plastiques, et c'est dans la nature. »

Une autre gamine écoute distraitement les présentations des profs de Mont-Bruno. Son idée est déjà faite. « C'est sûr que ce sera le collège Trinité. Ils ont la meilleure équipe de cheerleading, une ruche, une animalerie, on peut toucher les lézards et les chinchillas… »

Le collège Trinité, ce n'est pas donné, reconnaît sa mère. Il faut prévoir 6000 $ par an, sans compter le MacBook pro obligatoire. La famille devra rogner sur le budget vacances… mais ce sera pour la bonne cause.

Les collèges privés offrent aussi un autre avantage, plus délicat à nommer : celui de la sélection. À un moment, à Trinité, il avait été question d'abolir les examens d'entrée, signale une des mères. Mais il y a eu des protestations. « Sans examens, n'importe qui aurait pu être admis… »

Dans l'agora de la polyvalente, je croise David Bertrand, mécanicien de Saint-Basile qui est un « vétéran » de Mont-Bruno. Lui aussi a déjà décidé de l'école où il enverra sa fille : ce sera ici, dans cette polyvalente gris et jaune campée dans un quartier de bungalows bordés d'arbres.

La question du privé ne se pose pas. Pour payer la facture, il lui faudrait emprunter l'argent. Et il n'en voit pas l'intérêt : son passage dans cette polyvalente lui a laissé de très bons souvenirs.

Une estime à remonter

Cette soirée portes ouvertes met en lumière la concurrence féroce qui se joue à l'aube du secondaire, dans cette ville de banlieue qui affiche une « cote socioéconomique 1 », la plus favorisée du classement.

Une ségrégation qui, en grande partie, suit les lignes des classes sociales.

À Saint-Bruno, le revenu familial médian frôle les 100 000 $. Les élèves des écoles primaires du quartier atterrissent, en majorité, au secondaire privé. Ou au public sélectif.

Mont-Bruno accueille aussi des élèves venus des villes environnantes : Chambly, Sainte-Julie, Saint-Basile…

Avant d'arriver à Mont-Bruno, où elle est en poste depuis un an, la directrice, Caroline Brunelle, dirigeait une école primaire publique d'un quartier chic de Saint-Bruno. Ses anciens élèves optaient presque tous pour le privé au secondaire.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

> **« C'est tellement ancré, ils ne veulent surtout pas aller à Mont-Bruno. »**
>
> — Caroline Brunelle, directrice de Mont-Bruno

Résultat : plusieurs élèves qui débarquent à Mont-Bruno en première secondaire ont le moral dans les talons, déplore Caroline Brunelle.

« Soit ils ont raté un examen au privé ou dans un programme enrichi, soit leurs parents n'ont pas assez d'argent pour les envoyer ailleurs. »

« On passe les premiers mois de l'année à remonter leur estime d'eux-mêmes. »

Les grands moyens

Depuis quelques années, Mont-Bruno déploie les grands moyens pour se défaire de cette image d'école bas de gamme qui lui colle à la peau. Elle a adopté un plan d'engagement vers la réussite, et ces PPP, ou enseignement avec un profil particulier en arts, ou sciences ou sports et nature. Pour être admis, il suffit d'écrire une lettre d'intérêt et d'avoir la recommandation d'un enseignant du primaire.

Le programme a été lancé il y a trois ans, et les premiers groupes PPP arriveront en quatrième secondaire l'automne prochain.

Les efforts portent leurs fruits… un peu. À la soirée portes ouvertes, des parents confient qu'ils ne voient plus Mont-Bruno comme « une école de drogués. » Les choses ont changé. Ça va mieux. Mais pas nécessairement assez pour les convaincre d'y envoyer leur enfant.

Un soir de février, j'ai assisté à un spectacle monté par les élèves du programme « arts ». Une adaptation de l'histoire d'Aladin, version comédie musicale, dont les danseurs et chanteurs ont fait vibrer l'agora d'une énergie créatrice contagieuse. D'autres représentations étaient prévues à l'intention d'élèves d'écoles primaires du secteur. La tournée a été annulée, à cause du coronavirus.

L'école organise aussi des voyages d'études, en Allemagne, en Italie ou au Costa Rica.

Il reste qu'on a un peu l'impression que Mont-Bruno est le David qui se bat contre une armée de Goliath.

« Quoi qu'on fasse, on ne peut pas rivaliser avec la publicité du collège Trinité ni avec leurs beaux costumes neufs », dit Caroline Brunelle.

Ni avec les lézards, les lapins et les chinchillas…

Image négative

Les élèves de Mont-Bruno ne sont pas dupes. Ils savent que leur école n'a pas la cote dans leur milieu.

> **« C'est une bonne école, mais vu que c'est du régulier, la plupart des gens pensent qu'on n'est pas intelligents. »**
>
> — Jérémie, élève de Mont-Bruno

Jérémie, un garçon réservé, avait commencé son secondaire dans un programme sport-études à Boucherville, mais a trouvé la pression trop forte.

« Des fois, il fallait se lever à 5 h 30 du matin.»

Jérémie fait partie du groupe de français de Pierre-Luc Hamel, que j'ai suivi entre octobre et mars… jusqu'à la fermeture des écoles, pour cause de pandémie.

Pierre-Luc Hamel enseigne le français à la polyvalente Mont-Bruno.

À 16 ou 17 ans, ils avaient dépassé le seuil crucial de la troisième secondaire – celui des grands dérapages. Une trentaine d'élèves de familles modestes ou de classe moyenne, visant en majorité le cégep, même si certains devront attendre un peu, pour cause de cours à reprendre. Dans le groupe, environ un jeune sur trois a un « plan d'intervention » pour surmonter des difficultés scolaires.

Plusieurs sont des « défroqués » du privé et ne se gênent pas pour le critiquer.

« Le collège, ça coûte cher, c'est des fils de riches, des frais chiés, ils nous jugent. Ici c'est mieux, les élèves ne se prennent pas pour quelqu'un d'autre », tranche Thomas, un autre élève du groupe, qui n'a pas apprécié son séjour d'un an dans une école privée.

Justin, lui, avait échoué au test de qualification pour l'école internationale de McMasterville. « Sur le coup, j'étais déçu, mais c'est peut-être aussi bien. Là-bas, il y a trop de devoirs, puis à la fin, ça ne change rien », dit ce grand blond qui se destine à l'école d'aviation du cégep Édouard-Montpetit.

« À Mont-Bruno, les profs prennent le temps d'expliquer, quand j'étais [au programme] international, je n'arrivais pas à suivre », confie une autre élève, Ariane.

Il y a aussi Dacine, une adolescente sérieuse d'origine algérienne. Quand sa mère lui avait parlé du privé, elle ne voulait rien savoir. Elle a raté l'examen d'admission dans un programme international. Et se dit très heureuse dans son école de quartier.

À l'opposé, il y a Sahadat, garçon d'origine afghane qui avait passé avec succès son examen d'admission dans un collège privé, à la fin du primaire. Sa mère est couturière, son père vend des pièces d'auto – pour sa famille, « 7000 $ par année pendant cinq ans, c'est trop ! ».

Sahadat s'ennuie à l'école. Il trouve que les profs n'arrêtent pas de se répéter.

Sauvé par le public

Un jour de février, un nouvel élève atterrit dans la classe de Pierre-Luc Hamel.

Karl a fait tout son secondaire dans une école privée de la Rive-Sud. Il s'en tirait tant bien que mal. Mais en cinquième secondaire, il a flanché. « J'étais obligé de faire des maths fortes, des cours de science, j'étais en échec partout, si j'étais resté là-bas, j'aurai mal viré. »

Karl n'allait pas bien, confirme sa mère, Sylviane Grenier. Et sans trop entrer dans les détails, disons que ses parents ont eu le sentiment que son école, celle qui l'avait suivi pendant tout son secondaire, ne lui a pas donné le soutien dont il avait besoin à un moment critique de sa vie.

Ni sur le plan pédagogique ni sur le plan psychologique. « Ils n'ont rien fait pour accompagner notre beau Karl. »

Tout un contraste avec Mont-Bruno, où le garçon a été accueilli chaleureusement et a reçu toute l'aide dont il avait besoin, selon ses parents.

Quand il est arrivé à Mont-Bruno, juste avant le confinement, Karl était très loin de sa note de passage en français. Aujourd'hui, avec l'aide de Pierre-Luc Hamel, il a de bonnes chances de réussir le cours. Pour lui, c'est direction cégep.

Mont-Bruno en bref

• La polyvalente Mont-Bruno accueille 1537 élèves, dont trois premières cohortes inscrites en projets pédagogiques particuliers (sciences, sports et aventure, danse et arts plastiques).

• Environ 155 élèves sont inscrits dans des classes d'adaptation scolaire.

• L'école accueille des élèves d'autres écoles publiques de Chambly et de Sainte-Julie en quatrième et cinquième secondaire.

• Le revenu médian des familles habitant à Saint-Bruno est de 99 115 $ par an.

• Environ le tiers des élèves du secteur « régulier » ont ce qu'on appelle des « plans d'intervention », soit des adaptations pour compenser des difficultés d'apprentissage.

• Son taux de diplomation en 7 ans est de 69 % pour la cohorte de 2010 et de 74,1 % pour la cohorte de 2011, ce qui inclut les élèves des classes d'enseignement spécialisé.

Journal de bord

2 octobre 2019

« Bye bye bitch, I think I'm in love. » Ce graffiti inscrit sur une porte de toilette à la polyvalente Mont-Bruno me rappelle où je suis : je viens d'atterrir en « adoland ».

Dans la classe de français de cinquième secondaire de Pierre-Luc Hamel, c'est l'heure des présentations, j'essaie d'en savoir plus sur ce groupe de 32 élèves de 16 ou 17 ans vivant en banlieue de Montréal.

Quand je leur demande s'il y en a qui ont des boulots à temps partiel, presque toutes les mains se lèvent. Ils travaillent dans les supermarchés de Saint-Bruno, Chambly ou Saint-Basile, mais il y a aussi Audrey, qui fait le service dans une résidence pour personnes âgées, Isaac qui bosse à la Cage aux sports, Jolin qui cumule deux jobs, cuisinier dans un restaurant et arbitre de hockey…

C'est vraiment ce qui frappe dans ce groupe de jeunes qui amorcent la dernière ligne droite du secondaire. Ils travaillent fort. La vie de banlieue leur impose certains rêves. Notamment celui d'acheter une auto pour ne plus dépendre de papa-maman.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Thomas sur son lieu de travail

Thomas, par exemple, travaille dans un IGA, 15 heures par semaine pendant l'année scolaire, 40 heures pendant les vacances. Son but : économiser 3000 $ pour acheter une auto.

Isaac, lui, sort du lot avec son ambition de faire du parachute. Il a déjà ramassé les 1900 $ dont il a besoin pour payer ses premiers sauts.

Leur prof Pierre-Luc Hamel se demande si certains ne travaillent pas trop. En moyenne, c'est 20 heures par semaine. L'école accueille une clientèle de classe moyenne, mais pas seulement. « Il y en a qui doivent aider leurs parents à payer l'épicerie. Un jour, un élève a fondu en larmes devant moi parce qu'il était épuisé, il travaillait trop. »

9 octobre

Dans la classe de Pierre-Luc Hamel, une affiche énumère les 10 droits du lecteur de Daniel Pennac. Au fond, une petite bibliothèque met à la disposition des élèves des dictionnaires et des Bescherelle.

Pierre-Luc Hamel remet les productions écrites qui vaudront 10 % dans le bulletin final. La moyenne est de 5,5 sur 10. Sous la barre des 60 %.

« Ils ont une belle créativité, mais la langue pose problème », constate-t-il.

17 octobre

Après le cours, qui porte sur la notion de « personnage », je retrouve les deux inséparables, Maïka et Maude, dans un *fast-food* du coin. Des copains d'autres classes les rejoignent.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Maïka fait une dictée pendant un cours de français.

Devant une poutine à un zillion de calories, Théodore, un garçon affirmé qui aime le théâtre et se dirige vers les communications, prend le crachoir.

« Mont-Bruno a une image d'école de drogués. Bien sûr qu'il y en a, mais il y en a autant au privé », tranche-t-il d'emblée.

Le privé lui pue au nez. « Ils regroupent des riches, des gens de haut statut, ils viennent tous d'un même milieu, moi, je préfère être entouré de gens différents, ici, c'est plus hétérogène. »

22 octobre

C'est un lendemain d'élections fédérales. Tout le monde est fatigué, c'est le festival de têtes couchées sur les pupitres.

Pierre-Luc Hamel remet les tests d'écriture, ceux où les élèves devaient décrire un lieu.

« Je voulu allez vider ma vessie », « je sentie son souffle », « nous finissâmes », « ils abbittuent », « j'arriva au motel », « j'appercevai », « il détournit le regard »… : beaucoup de fautes d'accord et un usage créatif du passé simple. Les notes sont à l'avenant.

« On approche de la fin de la première étape et il y a un gros problème au niveau de l'écriture », dit en soupirant Pierre-Luc Hamel.

« Ça stagne un peu, faut que ça décolle. »

6 novembre

Nous retrouvons Jonathan chez lui, à Saint-Basile, après la fin des classes. Maison de banlieue, deux chiens, piscine creusée. Jonathan se dirige vers une formation de chef cuisinier. Chez lui, il prend souvent les rênes du souper.

Ce soir-là, ce sera un rôti de palette à la moutarde.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Jonathan dans sa maison de Saint-Basile

Jonathan a déjà 17 ans. À la suite d'une blessure qui a nui à ses résultats scolaires, il avait décidé de reprendre sa quatrième secondaire pour améliorer ses notes.

Ses plans d'avenir sont précis : il étudiera en comptabilité avant d'essayer d'entrer à l'Institut d'hôtellerie.

Ah oui : il a eu 44 sur 50 pour sa production écrite.

18 novembre

Au local des profs de cinquième secondaire, à l'heure du lunch, il y a Pierre-Luc Hamel, mais aussi une autre enseignante de français, Meredith Grondin, un prof de maths, Louis-Philippe Lemieux, et quelques autres.

La conversation démarre lentement, mais quand ils sont lancés, les enseignants en ont gros sur le cœur.

« Le niveau est très faible cette année, j'ai des cas vraiment lourds, les faibles sont très faibles, les pauvres forts se retrouvent engloutis », dit Meredith Grondin.

« En maths, il y a de bons élèves, mais pas beaucoup qui nous tirent vers le haut, qui posent plus de questions, qui aident les autres dans les travaux d'équipe », déplore Louis-Philippe Lemieux.

« L'écrémage s'est accentué au fil des ans, note Meredith Grondin. Il n'y a pas si longtemps, je pouvais utiliser des textes de Victor Hugo pour étudier la grammaire. Ce n'est plus possible aujourd'hui. »

Pierre-Luc Hamel est d'accord avec ces constats. Mais il tient à préciser que « la beauté du métier d'enseignant, c'est que dans la vaste majorité des cas, au fil de l'année, les élèves s'améliorent. »

4 décembre

C'est une journée de dictée ; 175 mots. À plus de cinq fautes, on est en échec. Certains élèves en font une vingtaine.

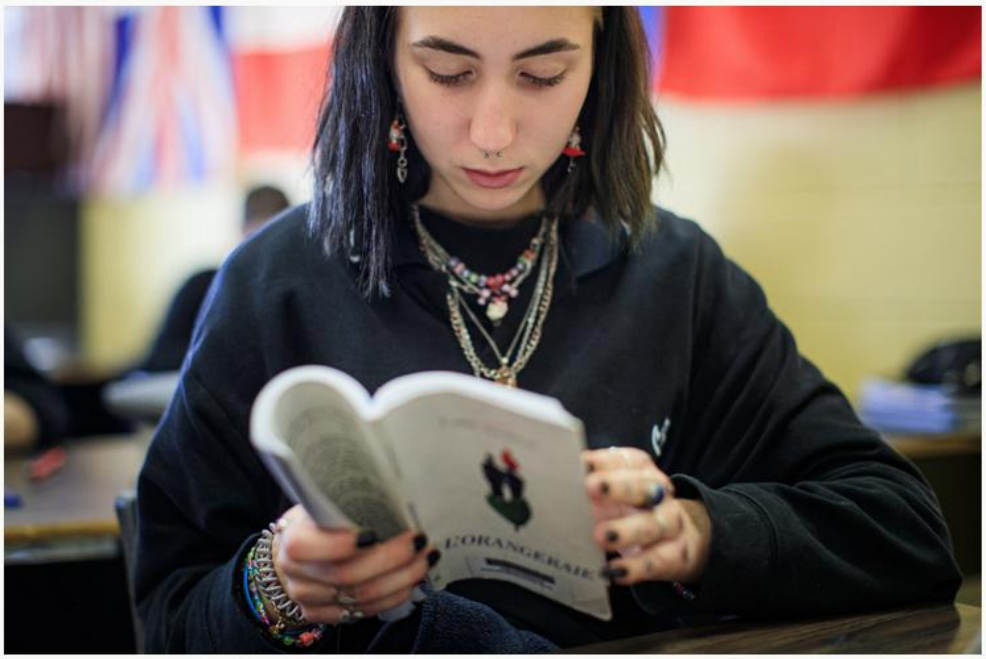

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Analysa lit *L'orangeraie* pendant son cours de français.

Une élève, Analysa, a les larmes aux yeux : « Je ne comprends pas pourquoi dans "ils sont tout énervés », tout prend un T. Pourquoi on ne peut pas écrire TOUTS ? »

13 janvier

Pierre-Luc Hamel est le genre de prof qui carbure à l'optimisme. Devant un problème, il se retrousse les manches. Mais en ce lendemain de tempête hivernale, il commence à montrer des signes de découragement.

« Je pensais que la classe remonterait, mais on fonce droit dans un mur. »

22 janvier

Dans la classe, 10 élèves dorment sur leur bureau.

« C'est vous qui faites le cours, pas moi, j'ai pas choisi d'être prof pour faire de la discipline, mais là, depuis le début de l'année, j'ai l'impression de ramer à contre-courant », peste Pierre-Luc Hamel.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Il avait divisé la classe en équipes pour un exercice… que personne n'a fait.

5 février

Le coronavirus fait son entrée dans la classe, alors que Pierre-Luc Hamel sort de son plan de cours pour discuter de ce qui se passe dans le monde.

Attention aux fausses nouvelles et au racisme contre les Asiatiques, dit-il.

L'enseignant a écrit aux parents d'élèves en situation d'échec.

Il y a ceux qui sont là en apparence, mais dont l'esprit vogue ailleurs, celui qui s'absente pour cause d'anxiété, ceux qui attendent un plan d'intervention qui n'arrive pas.

« Certains parents ont baissé les bras, ils me disent : "Je ne sais plus quoi faire." »

19 février

Dehors, il neige à gros flocons. Les élèves se regroupent en équipes de trois pour lire différents textes d'opinion sur le don d'organes obligatoire et se faire une opinion sur le sujet.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Mia lors d'une période réservée à l'écriture de textes pour l'album de finissants

Mia proteste. « C'est pas juste, dans mon groupe, on est trois en échec ! » Personne pour tirer le groupe vers le haut…

11 mars

Une odeur de printemps flotte dans l'air quand j'arrive à l'école Mont-Bruno – j'ignore alors que ce sera ma dernière visite.

Le coronavirus occupe les esprits. C'est que plusieurs élèves, dont Jérémie, sont inscrits au voyage en Allemagne. Le départ est prévu pour le début de mai. Pierre-Luc Hamel doit être du voyage.

« Pensez-vous vraiment qu'on pourra y aller ? », s'inquiète Jérémie.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

Le voyage n'aura pas lieu. Et c'est en auto, dans une cérémonie de type « drive-in » adaptée à la pandémie, que ces grands ados privés de bal de finissants iront récupérer leur diplôme, le 19 juin.

Le choc pandémique

Pour Carolane, la COVID-19 n'aurait pas pu arriver au pire moment. L'élève de cinquième secondaire à l'école Mont-Bruno, à Saint-Bruno, avait eu un début d'année difficile.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Carolane poursuit sa formation à distance en suivant les cours en ligne de ses professeurs.

Disons qu'une rupture amoureuse n'a pas aidé. Elle a mis des mois avant de retrouver sa motivation. Elle tient à souligner que son enseignant de français, Pierre-Luc Hamel, l'a énormément aidée à traverser la tempête.

Après le bulletin de deuxième étape, Carolane n'était pas loin de la note de passage en français. À quelques petits points près. Comme la troisième étape compte pour 60 % dans le bulletin final, elle avait bon espoir d'y arriver…

Puis bang, la COVID-19 a frappé, l'école a fermé ses portes, et Carolane s'est retrouvée confinée à la maison. Après les messages contradictoires du ministère de l'Éducation, ce n'est qu'à la mi-mai qu'elle a pu reprendre ses cours à distance.

> **« Déjà que je ne suis pas bonne à l'école, c'est beaucoup plus dur de faire ça à distance. On est tellement distraits, tu peux aller voir ton cellulaire, fouiller sur l'ordi. »**
>
> — Carolane, élève de cinquième secondaire

Bienvenue sur Teams

La première semaine d'enseignement sur la plateforme de vidéoconférence Teams a été infernale pour beaucoup d'enseignants et d'élèves. Un peu partout, on a vu des jeunes qui débranchaient le micro de l'enseignant, qui écrivaient des niaiseries dans l'espace de dialogue ou qui « expulsaient » certains élèves du groupe.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Pierre-Luc Hamel enseigne à distance depuis la mise en place des mesures pour freiner la propagation de la COVID-19.

Il faut dire que tout était nouveau et que tous, enseignants et élèves, devaient apprivoiser la bête.

« Nous sommes passés de l'âge de pierre à 2020 en quelques jours », résume Jonathan Tessier, directeur de l'école Honoré-Mercier, dans le quartier de Ville-Émard, à Montréal.

À Mont-Bruno, pour faciliter l'organisation des horaires, l'école a décidé de regrouper les élèves d'un seul niveau pour un même cours pendant une heure, avant de les laisser poursuivre en plus petits groupes avec leur enseignant. « J'ai eu des cours de maths à 150 élèves », dit Carolane. Pas idéal quand on peine à comprendre.

Même réalité à l'école Honoré-Mercier, où l'enseignante d'histoire de première et deuxième secondaire, Sophie Camiré, a donné ses premiers cours à 80 élèves. « Je ne pouvais même pas suivre qui était là et qui restait jusqu'à la fin du cours. »

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Sophie Camiré a donné des cours en ligne à 80 élèves.

Âgés de 12 à 14 ans, ils s'en sont donné à cœur joie avec le nouvel outil Teams. Ici aussi, les enseignants ont subi un festival de niaiseries.

Finalement, Sophie Camiré et ses collègues ont changé de cap : au lieu d'un cours en temps réel, ils ont opté pour des capsules vidéo et des travaux.

Chercher l'ordi

Encore fallait-il que tous les élèves aient accès à un ordinateur. Sur les 700 élèves d'Honoré-Mercier, 128 avaient besoin de matériel informatique pour suivre leurs cours. L'école a pu prêter ses 62 ordinateurs, une clinique médicale a fait don de ses vieux appareils. Mais fin mai, l'opération de distribution n'était pas encore terminée.

Selon la directive de Québec, les élèves qui étaient déjà en réussite à la deuxième étape n'avaient pas trop de souci à se faire : ils seraient automatiquement promus au niveau suivant.

D'autres élèves, trop loin de la réussite, ont filé entre les mailles de l'enseignement à distance, disparaissant carrément de l'écran radar.

C'est pour des élèves comme Carolane, qui a été acceptée au cégep en sciences humaines à condition de réussir son cours de français de cinquième secondaire, que l'enjeu de l'enseignement à distance est le plus crucial.

Apprendre sur son cellulaire

J'ai revu huit élèves de Sophie Camiré sur Teams, le 27 mai. Sept d'entre eux avaient accès à un ordinateur et à l'internet, la huitième suivait ses cours sur son cellulaire.

« Au début, quand l'école a fermé, j'étais contente, mais après deux semaines, tu t'ennuies », a confié Brunette.

Même chose pour Mamour, qui passe beaucoup de temps à jouer sur sa PS4, mais fait ses travaux scolaires sous la surveillance étroite de sa maman.

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Sofiane a continué sa formation à distance avec des capsules vidéo enregistrés par ses enseignants.

Majorie a dit qu'elle s'ennuyait de l'école, Sofiane a confié qu'il profitait du confinement pour jouer avec ses frères et dormir.

Tous espèrent que l'école recommencera « pour vrai » en septembre…

Fin d'année en « drive-in »

Le soleil brûlant plombe sur le stationnement des autobus devant la polyvalente Mont-Bruno. C'est le 19 juin et la cérémonie de diplomation se déroule sous forme de «drive in ». Les élèves vêtus comme s'ils allaient au bal passent en auto de station en station, pour prendre un verre de boisson gazeuse, recevoir leur diplôme, se faire prendre en photo.

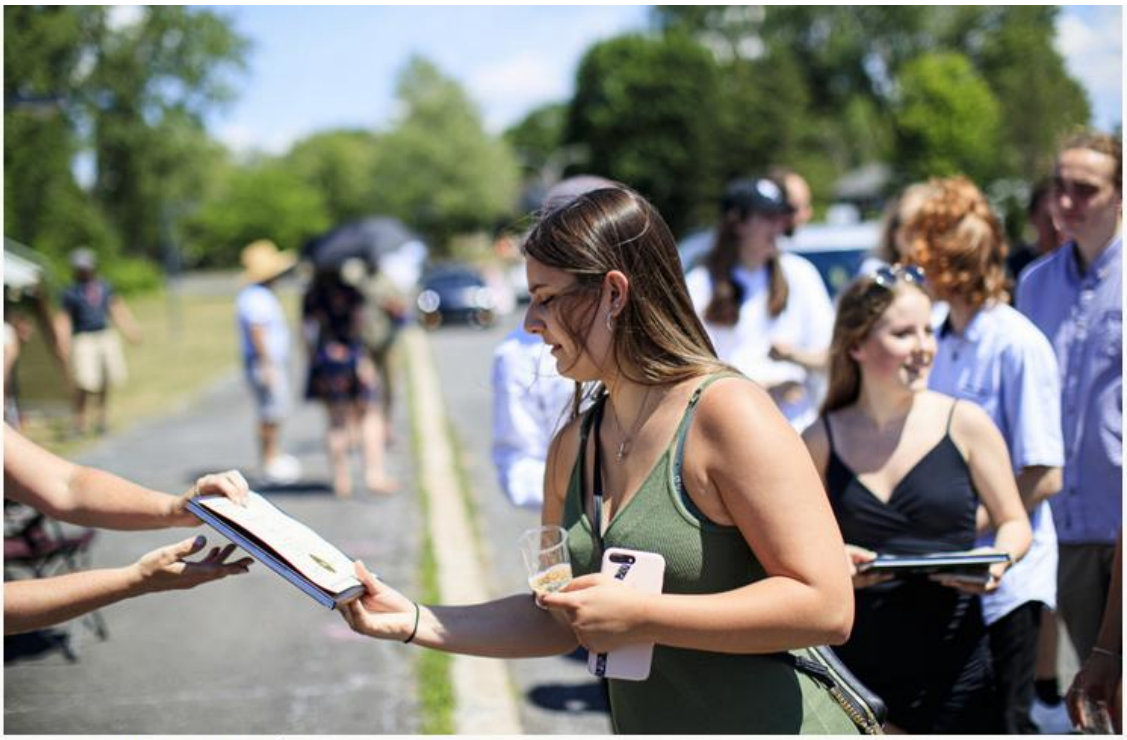

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Malgré la pandémie, Carolane a reçu son diplôme d'études secondaires, vendredi.

Une fin d'année joyeuse après une année qui a failli se terminer en queue de poisson. Eh oui, Carolane a réussi son cours de français. Direction cégep.